

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

18°

ALGER

22°

TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 27 janvier 2013 - 15 Rabii el awel 1434 - N° 181 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



LE 20^e SOMMET ORDINAIRE DE L'UA S'OUVRE AUJOURD'HUI À ADDIS-ABEBA
Parachèvement de la route transsaharienne Alger-Lagos et liaison par fibre optique Alger-Abuja (Nigeria)

Sellal souligne les grandes avancées de l'Algérie page 3



DÉVELOPPEMENT
Le Sud, l'Eldorado de l'Algérie de demain

Boualem Branki

Une importante rencontre sur le développement du secteur agricole dans les wilayas du sud du pays se déroule aujourd'hui à Ghardaïa. Les responsables des secteurs agricole et de l'hydraulique sont au-devant de cette rencontre qui regroupe l'ensemble des acteurs et opérateurs dans les filières agricoles.

Selon le ministère de l'Agriculture, il s'agit de faire le point sur les potentialités de développement de ce secteur névralgique pour la croissance économique, et de le booster davantage dans la perspective des grands projets en cours pour la modernisation de l'ensemble des secteurs d'activité qui feront l'Algérie. Page 4

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

HISTOIRE
GRÈVE DES 8 JOURS

UN ÉVÉNEMENT À GRANDE RÉSONANCE INTERNATIONALE Pages 6-7



SCIENCE et VIE
GROSSESSE
Reconnaitre les signes de pré-éclampsie
pages 12 - 13

LANCÉ PAR LA CNEP-BANQUE

«SAHTI», un nouveau produit d'assurance de personnes

Page 5

FOOTBALL

JSK : Hannachi de retour au pays
Convalescence forcée pour le boss des Canaris

Page 20

CAN 2013

L'EN Out !

JUSTICE

ADULTÈRE
15 ans de prison ferme pour l'assassin
Page 16



MÉTÉO 18° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps nuageux dans la matinée suivi d'une amélioration progressive en cours de journée.
Les vents seront modérés (30/40 km/h).
La mer sera agitée.

22° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps passagèrement nuageux vers les Oasis et dégagé ailleurs à partiellement voilé vers l'Extrême sud.
Les vents seront modérés (20/40 km/h) avec soulèvements de sable vers le Sahara central et l'Extrême Sud-Est.

Alger	max	18°	min	12°
Oran	max	20°	min	13°
Annaba	max	16°	min	05°
Béjaïa	max	18°	min	10°
Tamanrasset	max	22°	min	05°



Haltérophilie L'Italien Maurizio Lo Buono réélu à la tête de la Confédération méditerranéenne

L'Italien Maurizio Lo Buono a été réélu à la tête de la Confédération méditerranéenne d'haltérophilie pour la période 2013/2016, lors de l'assemblée générale élective tenue vendredi à Brindisi (Italie).

De son côté, le président de la Fédération tunisienne d'haltérophilie (FTH), Nadhir Fekih, a été élu premier vice-président de la Confédération méditerranéenne de la discipline alors que le poste de secrétaire général a été confié à l'Egyptien Mahmoud Kamel.

150 affaires de contrebande traitées en 2012 à Tamanrasset

Un total de 153 affaires liées à la contrebande ont été traitées durant l'année 2012 dans la wilaya de Tamanrasset par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris auprès des services de ce corps sécuritaire.

Le bilan de la Gendarmerie nationale relève une «haute» du nombre d'affaires liées à la contrebande par rapport à l'année 2011 où avaient été enregistrées 102 affaires. «Cette hausse est due au développement de la situation sécuritaire dans les pays du Sahel», a indiqué le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Azzedine Abidet.

Les affaires traitées sont liées à l'exportation frauduleuse de produits de différentes natures vers les pays limitrophes, a-t-il indiqué, soulignant qu'il a été saisie des denrées alimentaires de large consommation, dont la semoule, le sucre et l'huile de table, en plus de la saisie de 114.745 litres de carburants et de 7.695 cartouches de cigarettes, a-t-il détaillé.

Les autres produits saisis, durant la même période, ont porté sur 77 véhicules utilisés dans les activités de contrebande, cinq véhicules touristiques, 2,23 tonnes de ciments et diverses devises étrangères, selon la même source.

Dans le souci de «stopper cette hémorragie» qui porte atteinte à l'économie nationale, dont le trafic des produits alimentaires de base, à l'origine de la hausse des prix et de la pénurie de certains de ces produits sur le marché local, les services de la Gendarmerie nationale «mettent les bouchées doubles pour faire face aux différentes formes de criminalité et protéger l'économie nationale à travers le territoire de cette wilaya frontalière», a souligné le commandant du groupement territorial de ce corps sécuritaire.



No Comment

NEIGE ET PLUIE PERTURBENT LA CIRCULATION DANS LE PAYS



Il a été installé hier M. Mourad Mokhtari SG de l'APN

M. Mourad Mokhtari a été installé au poste de secrétaire général de l'Assemblée populaire nationale (APN) en remplacement de M. Badis Belkaf, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Le nouveau secrétaire général, natif de Ain Oussara (wilaya de Djelfa), est titulaire d'un doctorat d'Etat en droit commun et international et enseignant de droit international des droits de l'homme à l'université de Djelfa. Il occupe le poste de directeur de l'institut des sciences juridiques dans la même université. Il est, en outre, maître de conférences à l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg et auteur de nombreux ouvrages.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE Milos Zeman élu président

L'ex-Premier ministre de gauche Milos Zeman, 68 ans, a été élu à la présidence de la République tchèque hier au suffrage universel direct, en obtenant 55,16% des voix après le dépouillement de 98% des bulletins. Son rival, le chef de la diplomatie Karel Schwarzenberg (droite), 75 ans, a obtenu 44,84%, selon les résultats communiqués par l'office des statistiques (CSU).



DEMAIN LUNDI 28 JANVIER À 10 H Mme Chéraitia, DG de l'Agence nationale du Sang, invitée du Forum de DK News

Une rencontre-débat aura lieu au Centre de Presse de DK News (3 rue du Djurdjura, face au Lycée EL Mokrani, Ben Aknoun) demain lundi 28 janvier à 10 h.

Cette manifestation réunira la directrice générale de l'Agence nationale du sang, Mme Chéraitia, le président de la Fédération nationale des donneurs de sang, M. Gherbi Kaddour et des spécialistes. Le thème de la rencontre porte sur la gestion de la collecte de sang et son traitement, sa répartition à travers les unités hospitalières, les problèmes rencontrés dans le cadre de cette collecte et le rôle de relais assuré par la Fédération nationale des donneurs de sang.

CE MATIN À 11 H AU JOURNAL ECHAÂB Conférence : «La grève des 8 jours : un soutien fort à la révolution»

Une conférence-débat du Forum du journal Echaâb ayant pour thème : « La grève des 8 jours, un soutien fort à la Révolution algérienne », animée par des moudjahidine, témoins des événements et des représentants de l'Union générale des commerçants algériens au ra lieu ce matin à 11h au journal Echaâb.



JIJEL Les chasse-neige mobilisés

Des chasse-neige ont été mobilisés et positionnés dans plusieurs communes de la wilaya de Jijel pour parer à d'éventuels problèmes d'enneigement.

Ces engins, acquis ces dernières années pour étoffer et renforcer le parc local d'intervention, ont été positionnés notamment à Ziama Mansouriah, Ouled Askeur, El Ancer, Texenna, Taher et Djimla, collectivités considérées comme étant des zones sensibles en période hivernale, a indiqué à l'APS, M. Abderrazak Kamouche.

ARTS ET CULTURE A PARTIR D'AUJOURD'HUI, ET JUSQU'AU 27 MARS

11^e édition du concours «Kalima Mouabara»

L'Etablissement Arts et Culture, invite les amateurs de poésie, et les littéraires à participer à la onzième édition du concours «Kalima Mouabara».

L'intitulé de cette édition portera sur «Poésie et mémoire». Les candidats pourront postuler au concours à partir d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 27 mars. Ce concours est ouvert à tous les citoyens, dans les trois langues suivantes : l'arabe (académique, et courant), tamazight, et le français.

Pour participer, les candidats doivent envoyer deux poèmes en cinq exemplaires chacun à l'adresse suivante : Etablissement Arts et Cultures, bibliothèque de la jeunesse, 38-40 rue Didouche Mourad-Alger.

Les travaux seront présentés à un jury constitué de professionnels et auteurs de poésies.

Les noms des gagnants qui se verront attribuer des prix, seront publiés dans la presse nationale.

Nette augmentation de la pauvreté en France

Entre 2008 et 2011, le nombre de pauvres a augmenté en France entre 400 000 et un million, indiquent les données publiées hier par l'organisme des statistiques européens (Eurostat). Les premières victimes de la crise sont les jeunes et les personnes peu qualifiées. Le taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian s'élève à 14 % en 2011, selon ces données.

Le taux atteint 7,1 % si on considère le seuil de 50 % du niveau de vie médian, et 3,1 % au seuil de 40 %. La crise économique a un impact marqué sur les taux de pauvreté, qui ont augmenté de 12,7 % en 2008 à 14 % en 2011 au seuil de 60 %, de 5,8 à 7,1 % au seuil de 50 % et de 2,5 à 3,1 % au seuil de 40 %.

10ÈME SOMMET DU MAEP À ADDIS ABEBA

Parachèvement de la route transsaharienne Alger-Lagos et la liaison par fibre optique Alger-Abuja (Nigeria), Sellal présente le point de situation des projets confiés à l'Algérie dans le cadre du Nepad

De grandes avancées

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au 20e sommet ordinaire de l'Union africaine, a présenté samedi à Addis-Abeba un point de situation sur les projets confiés à l'Algérie dans le cadre du Comité de haut niveau de l'initiative présidentielle du NEPAD sur les infrastructures.

Ces deux projets concernent le parachèvement de la route transsaharienne Alger-Lagos et la liaison par fibre optique Alger-Abuja (Nigeria). Pour ce qui est de la route transsaharienne, Alger-Lagos, M. Sellal a indiqué, dans son intervention lors du petit-déjeuner de travail du Comité, que le tronçon situé en Algérie, d'une longueur de 3.400 km, a été entièrement réalisé à un coût de 3 milliards de dollars, soulignant qu'il a été financé dans sa totalité

par l'Etat algérien. Il a ajouté que le tronçon situé au Nigeria est également achevé, soulignant que l'arrangement financier concernant le tronçon manquant, d'une longueur de 200 km au Niger, fait l'objet de contacts «intensifs» et qu'il sera finalisé durant le premier semestre de 2013. Les travaux pour ce tronçon manquant seront lancés au quatrième trimestre de 2013, a également fait savoir le Premier ministre. S'agissant du projet de liaison par fibre optique, Alger-Abuja, M. Sellal a indiqué que l'Algérie, le Niger et le Nigeria ont engagé un processus «d'étrône concertation» qui a abouti à un accord sur toutes les spécifications en matière d'ingénierie du projet. Selon M. Sellal, l'Algérie qui a déjà installé 700 km de fibre optique et poursuit actuellement les travaux de réalisation à un rythme soutenu, organisera une nouvelle réunion tripartite qui portera sur tous les

autres aspects liés à ce projet. Le Comité de haut niveau de l'initiative présidentielle du NEPAD est intervenu à la veille de la 20e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue dans la capitale éthiopienne dimanche et lundi. Le Premier ministre a fait observer, par ailleurs, que les importants programmes d'investissement déjà achevés ou en cours de réalisation en Algérie, sont conçus non seulement dans une optique de modernisation économique et d'aménagement rationnel du territoire, mais aussi a-t-il précisé, dans une optique d'intégration régionale et interrégionale. M. Sellal a en outre indiqué que le Chef de l'Etat l'a «chargé d'exprimer à tous les membres du Comité ses salutations fraternelles», réitérant aussi «l'attachement du président de la République à l'initiative présidentielle sur les infrastructures».

M. Sellal s'entretient avec le président tunisien

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'Union africaine (UA), s'est entretenu samedi à Addis-Abeba, avec le président tunisien, M. Mohamed Mon-

cef Marzouki. L'entretien s'est déroulé en marge du 10e sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qui intervient à la veille du sommet de l'UA, prévu dans la capitale éthiopienne, dimanche et lundi.

Le Mali au centre des efforts de l'UA

La situation au Mali est au centre des efforts de l'Union africaine qui œuvre pour un retour à la normale de la situation dans ce pays, a indiqué samedi, à Addis-Abeba, le Commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, M. Ramtane Lamamra. «Le Mali s'est imposé au cœur des efforts de l'UA et l'ensemble des réunions des organes relevant de l'Union ont traité de la situation dans ce pays», a souligné M. Lamamra dans un entretien accordé à l'APS à la veille du 20e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement.

Il a relevé que le 20e sommet va procéder à l'évaluation de l'évolution de la situation au Mali et examiner les «perspectives de sa situation». M. Lamamra a rappelé que le sommet du Conseil de paix et de sécurité (CPS) au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement tenu vendredi avait examiné la situation au Mali, au plan politique, diplomatique, militaire et logistique, afin de pouvoir éclairer les débats au sommet de l'UA. «Le Mali doit s'approprier l'œuvre de reconquête de l'effectivité du pouvoir d'Etat sur l'ensemble de son territoire», a estimé M. Lamamra. Il a également annoncé l'organisation, le 29 janvier, d'une conférence d'annonce des contributions qui concernera le Mali «d'abord et avant tout» en matière de renforcement, de restructuration et de remise à niveau des forces malianes de défense et de sécurité. Il a ainsi estimé que le Mali «doit pouvoir mettre en mouvement les différents programmes relatifs aux questions politiques de gouvernance et de développement ainsi que les enjeux en matière environnemental, mais aussi par rapport au crime transnational, au terrorisme». Dans le sillage des efforts de règlement de la crise au Mali, M. Lamamra a indiqué que la Commission de l'UA a coordonné les acteurs africains et internationaux, alors que ceux des Nations Unies assisteront au sommet de l'UA avec une délégation «très importante». A ceux-là s'ajoutent ceux de la Communauté économique des Etats de

l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et un certain nombre d'acteurs intervenant dans la crise malienne, ce qui permet, a-t-il indiqué, de jeter un regard sur les documents réalisés jusqu'à présent à la lumière des évolutions qui se sont accélérées.

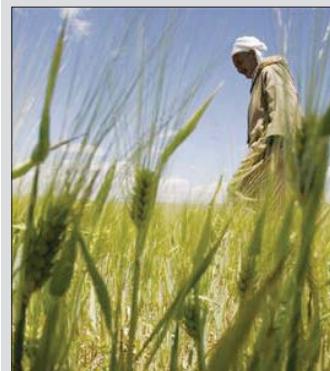
«Il s'agit de les actualiser, les enrichir et faire en sorte que l'action de la communauté internationale au niveau du Mali soit tout à fait compatible et conforme aux principes et aux objectifs de l'UA qui tend essentiellement à apporter des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique avec les concours appropriés de la communauté internationale», a encore commenté M. Lamamra. Par ailleurs, le commissaire a fait observer que l'attaque terroriste de Tignoustourine (In Amenas), était «au cœur d'un grand nombre d'interactions et d'interventions au niveau des ministères (Conseil exécutif)», relevant qu'il s'attendait à ce que cela sera le cas «certainement» au niveau des chefs d'Etat. «La Commission de l'UA a fait un rapport sur cette agression caractérisée et a pris, par la voix de sa présidente, une position solidaire avec l'Algérie et les familles des victimes», a-t-il dit. Il y a eu aussi «une reconnaissance très claire et une expression d'appréciation et de gratitude mettant en évidence le professionnalisme, le sang-froid et la qualité des performances des services de sécurité et des forces spéciales de l'ANP», a indiqué M. Lamamra. Cette «remarquable» performance a incité plusieurs ministres africains à exprimer le souhait que l'Algérie envisage de former des unités spécialisées dans les pays africains tant il est vrai qu'aujourd'hui le terrorisme et la prise d'otages sont devenus des phénomènes pouvant se manifester partout et certainement là où l'attendent le moins», a-t-il souligné. À cet égard, M. Lamamra a dit s'attendre à ce que les discussions à l'UA verront incontestablement la position, les contributions algériennes qui s'attachent à son rôle être «largement mises en évidence». Il a également es-

timé que la renaissance de l'Afrique passe par le règlement des conflits de ce continent qui doit se mobiliser pour régler leurs causes sous-jacentes, recommandant de «partager les valeurs africaines et les mêmes objectifs comme cela a été le cas dans l'œuvre de parachèvement de l'indépendance et de décolonisation du continent». «Il est donc important que nous parvenions à nous mobiliser sous le signe du panafricanisme», a encore suggéré M. Lamamra, qui a relevé que le «paysage de la paix et la sécurité de l'Afrique est très contrasté». Il a également parlé de situations qui ont évolué «laborieusement» et de régions où des plans de règlement ont été mis en œuvre mais qui ont échoué, «faute de moyens et de ressources». Il a cité à ce propos les cas à l'est de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine, ainsi que des situations qu'il a qualifiée d'«extrêmement difficiles» comme la séparation de la République du Soudan et du Sud-Soudan où la partition a créé elle-même de nouveaux problèmes, a-t-il relevé. M. Lamamra a toutefois évoqué des situations qui donnent des «signes très encourageants» d'«évolution positive», à l'exemple de la Somalie avec sa nouvelle configuration politique suite à l'adoption d'une Constitution et l'élection d'un président et d'un parlement. Il a aussi évoqué les «efforts» de l'instance qu'il dirige pour le retour à l'ordre constitutionnel dans certaines situations, comme celles au Madagascar et au Guinée-Bissau, affirmant qu'il œuvre pour qu'à l'occasion du 50e anniversaire de l'OUA, ces deux pays «auront fait un progrès décisif pour qu'ils puissent retrouver la famille africaine et que les sanctions les concernant soient levées». Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika est représenté par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal au 20e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui se tiendra dimanche et lundi à Addis-Abeba.

APS

L'agriculture : Un secteur stratégique en Algérie

● La sécurité alimentaire : un objectif majeur



L'expérience algérienne dans le secteur de l'agriculture, consacré comme l'un des secteurs stratégiques, a été présentée

également par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal. Intervenant lors du 28e sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dont le thème a porté sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, M. Sellal a indiqué que «le secteur de l'agriculture en Algérie est consacré comme l'un des secteurs stratégiques dans une perspective de la diversification de la structure de l'économie nationale». «Une politique multidimensionnelle est mise en œuvre depuis plus d'une décennie, dans le cadre d'un Programme national de développement rural et agricole, dont l'évaluation a abouti en 2009 à l'adoption d'une politique de renouveau agricole et rural dotée d'une enveloppe financière de 12 milliards de dollars pour la période 2010-2014», a expliqué le Premier ministre. A cet effet, il a souligné que la production a plus que doublé entre 2000 et 2012, la plus forte progression ayant été enregistrée entre 2009 et 2012, avec un taux annuel moyen de croissance de 13,8%, ajoutant que la part de l'agriculture dans le PIB, inférieure à 10% en 2000, a dépassé 15% en 2012. En ce sens, le taux de couverture de la consommation par la production nationale s'est accru, atteignant 72% en 2012, a encore fait observer le Premier ministre, indiquant que l'accroissement de la production agricole reflète, dans une large mesure, une augmentation des rendements. Il a également mis en exergue les avantages qu'offre la loi 10-03 (août 2010), notamment l'introduction d'importantes mesures de facilitation dans les modalités de concession des terres agricoles. Evoquant le thème de cette réunion, le Premier ministre l'a qualifié de «pertinent». L'année 2013 marque le 10e anniversaire du lancement du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique. Relevant que la production agricole de l'Afrique a enregistré un «accroissement sans précédent» de plus de 40% (2002-2012), M. Sellal a estimé toutefois que le défi reste «important», en raison de la croissance démographique et des exigences liées à l'amélioration des standards nutritionnels.

Il a fait observer, à ce propos, que la tendance à la hausse des cours, fortement préjudiciable aux pays africains, peut à moyen terme être un facteur favorisant la mobilisation du vaste potentiel agricole des pays du continent, à travers la poursuite de stratégies intégrées de développement agricole et rural.

NABNI

«Nous sommes des patriotes !»

O. Larbi

Né en avril 2011, Nabni rassemble des citoyens algériens qui souhaitent améliorer les performances économiques, la création d'emplois pérennes, une éducation de qualité et des soins qui risquent de devenir difficiles d'accès d'ici 2020 ou 2025 « si la rente ne devient pas un moteur » du changement. Le changement a plusieurs connotations, il peut s'agir de réformes, de transition d'un mode de gestion économique à un autre, de passage d'un mode de direction politique centralisée à la démocratie plurielle. Dans tous les cas, qu'il y ait ou non changement, les conséquences sur l'économie et l'emploi, la santé, l'éducation, le « Vivre ensemble » seront soit catastrophiques soit bénéfiques pour toutes les sphères de la vie économique et sociale et pour les acteurs du changement, les citoyens

Pour que la rente devienne «le moteur du changement», Nabni avertit que le temps, pour cela, est très court : 10 ans !

Car vers 2025, les hydrocarbures atteindront le point limite où les consommations d'énergie à l'intérieur du pays seront telles que le matelas de devises générée par l'exportation de l'énergie fossile ne suffira plus à couvrir les autres besoins irrépressibles : développement économique, créations d'emplois, une santé de qualité, une éducation performante et... des consensus sociaux qui seront impossibles à tenir. Mieux vaut une amélioration, des changements, des transitions, des progrès avec une rente bien utilisée que le recours, plus tard, à l'austérité, pour survivre. Au prix de tant de sacrifices et de perte de poids dans tous les domaines de la vie internationale. Alors que les prospectivistes, les experts des institutions internationales voient en l'Algérie un futur moteur de développement régional, les Nabni passent en revue les voies et moyens de le devenir/ Ayant constaté le manque de synergie entre les secteurs vitaux, le choix de solutions urgentes et «immédiates», «provisoires», Nabni dissèque les mesures prises, les rythmes et les résultats : leur scalpel est impitoyable- ce ne sont pas des poètes, il révèle que si du progrès est bien réel depuis l'Indépendance, l'écart avec les pays avancés est de plus en plus vrai : le combat est que l'Algérie possède la matrice du progrès, qu'elle a formé par millions des hommes et des femmes qui ne demandent qu'à la servir, qui ont les profils, les compétences et l'expertise voulues pour passer des caps, relever des défis, réussir. Depuis leur naissance, en avril 2011, au moment même où le président de la république lançaient les réformes dans plusieurs domaines, Nabni a attiré des personnalités, des acteurs du mouvement associatif et social, chacun apportant ses connaissances, ses espoirs et ses solutions pour améliorer tel ou tel secteur de la vie en Algérie. Le réseau social Face book compte 200 000 intervenants, en toute liberté, en toute égalité, en toute indépendance.

Les documents produits par Nabni ont été étudiés par des institutions, des partis, des personnalités politiques : leurs propositions ont-elles trouvé un écho ? En tout cas, hier, au cinéma «Cosmos» de Riadh El Feth, un public concentré a suivi les propositions et les débats. Ils étaient plus de 250 à s'être rencontrés avec plaisir, effusion, surprise. Nabni a réussi, là, une performance : réunir des gens qui s'étaient opposés dans l'action politique ou pendant l'exercice de responsabilités exécutives. Plus largement, Nabni est une expérience de démocratie participative, de «réfléchir» ensemble sans a priori ni préjugés. Leur travail peut servir de base à un nouveau «Pacte national pour le développement économique et social». Ces现实istes seraient un remède contre la démagogie et l'improvisation, les marmelles de la bureaucratie. **O. L.**

Le Sud, l'Eldorado de l'Algérie de demain

Boualem Branki

Une importante rencontre sur le développement du secteur agricole dans les wilayas du sud du pays se déroule aujourd’hui à Ghardaïa. Les responsables des secteurs agricole et de l’hydraulique sont au-devant de cette rencontre qui regroupe l’ensemble des acteurs et opérateurs dans les filières agricoles.

Selon le ministère de l'Agriculture, il s'agit de faire le point sur les potentialités de développement de ce secteur névralgique pour la croissance économique, et de le booster davantage dans la perspective des grands projets en cours pour la modernisation de l'ensemble des secteurs d'activité qui feront l'Algérie de demain. C'est dire l'utilité de cette rencontre pour les agriculteurs des zones sahariennes, qui vont avoir d'une part une oreille attentive des pouvoirs publics à leurs problèmes et leurs besoins, et d'autre part bénéficier du plein soutien des autorités du pays dans leurs efforts de produire plus et mieux.

Cette rencontre, qui sera marquée par la présence des ministres de l'Agriculture et des Ressources en eau, le ministère de l'Intérieur étant représenté par M. Ouali Abdellkader, SG, reflète en fait toute l'attention et l'intérêt des autorités pour un secteur économique qui participe grandement à renforcer la souveraineté nationale, en éliminant le spectre de la dépendance alimentaire, mais également en donnant à l'Algérie les moyens de son autosuffisance alimentaire, ainsi que les surplux agricoles qui vont être exportés. Bon mal am, le secteur agricole représente un peu plus de 15% de la valeur ajoutée nationale, absorbe une bonne partie de la demande nationale d'emploi, est à la pointe de la lutte contre le chômage, fournit les matières premières pour l'industrie agroalimentaire.



taire et fournit plus de 98% des produits agricoles consommés localement.

Avec les progrès réalisés ces dernières années et les gros investissements consentis par les opérateurs privés, notamment dans les wilaya d'El Oued et de Biskra, l'agriculture algérienne arrive donc à produire des produits de qualité, répond aux besoins de la demande et diversifie sa production. Les maraîchages produits dans la wilaya de Biskra en plein hiver, ou les différentes qualités de pomme de terre produites par les agriculteurs d'El Oued, inondent les marchés du pays, et donnent en réalité une idée des immenses potentialités du secteur agricole algérien.

Certes, tout n'est pas encore parfait, avec ces hausses de prix fréquentes sur des produits agricoles de large consommation, mais le fait est que les étalages des marchés algériens sont remplis de produits agricoles les plus divers, souvent cultivés sous serres, c'est à dire avec des techniques culturelles modernes.

Les investissements sont également à la mesure des résultats, et c'est en fait là les grands traits du débat prévu aujourd'hui dimanche à Ghardaïa entre professionnels du secteur agricole, société civile et notables des wilayas du sud-est du pays. Les responsables du secteur auront également là une occasion de discuter franchement avec les acteurs de la filière, et de faire le point autant sur

Algérie

BENBADA L'A ANNONCÉ

Installation mardi du Conseil national de la concurrence

Le Conseil national de la concurrence (CNC) sera installé officiellement mardi, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada. «Le Conseil qui sera installé mardi prochain est une grande réalisation pour le secteur.

Le Conseil sera la principale institution en charge du bon fonctionnement concurrentiel du marché (...) et sera opérationnel dès son installation», a-t-il affirmé au cours d'une rencontre avec les cadres du secteur. Le Conseil de la concurrence est composé de six experts dans les domaines juridique et économique, de quatre professionnels, membres non permanents, ayant une expérience dans les secteurs de la production, de la distribution et deux représentants des associations de protection des consommateurs. L'installation prochaine du Conseil de la concurrence permettra, en outre, la consécration pleine et entière du droit de la concurrence, a-t-il estimé. Selon le ministre, des efforts sur le plan législatif et réglementaire, en matière d'organisation commerciale et de réhabilitation des infrastructures commerciales existantes, ont été déployés par les pouvoirs publics afin d'arriver à un cadre organisé de l'activité commerciale.

ciale. Sur le plan législatif et réglementaire, un nouveau décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice du mandataire grossiste des produits fruits et légumes « sera promulgué incessamment », a annoncé encore M. Benbadja. Ce texte de loi est « promulgué en vue d'un encadrement juridique global pour l'ensemble des marchés de gros », a-t-il souligné. Il a ainsi rappelé qu'un nouveau décret exécutif (n°12-111) fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'organisation des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales a été promulgué en mars dernier. Ce nouveau texte intègre les trois familles de produits : fruits et légumes, produits alimentaires et produits industriels. Le ministre a recommandé par ailleurs aux cadres du secteur de mettre en place une cellule de veille qui se chargera de l'évaluation de l'application des nouvelles lois et de relever les insuffisances et les contraintes. En matière d'organisation commerciale, une circulaire sera adressée aux APC pour leur signifier leur rôle sur le plan de la gestion des marchés, a déclaré le ministre, assurant que son département se chargera du contrôle et « pourra même poursuivre les APC en justice en cas de manquement aux obligations ». De nombreuses demandes pour la création de réseaux de distribution et la réalisation d'espaces commerciaux de grande envergure par des opérateurs privés ont été adressées aux autorités compétentes, a-t-il poursuivi. « J'ai adressé des correspondances aux walis pour leur demander de dégager le foncier nécessaire à la réalisation de ces espaces », a-t-il ajouté, soulignant que le décret exécutif n°12-111, stipule que 60% du chiffre d'affaires de ces espaces doit provenir de la production nationale. Il a indiqué qu'environ 1 000 nouvelles infrastructures commerciales seront réalisées dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 au titre des 10 milliards de DA octroyés au secteur. Deux milliards de DA ont été alloués en 2012 au fonds de soutien au transport vers le Sud en plus des trois milliards de DA attribués annuellement à ce fonds afin de prendre en charge une partie des dettes des opérateurs économiques assurant le transport des denrées alimentaires vers le sud du pays. « Cette mesure permettra d'assurer un approvisionnement régulier en produits de large consommation aux régions du Sud du pays au même prix qu'au Nord », a-t-il affirmé.

SELON LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES DOUANES AU PORT D'ALGER, M. AÏSSA BOUDERGUI

Baisse «sensible» des délais de traitement du passage des voyageurs en 2012

Le délai moyen de traitement du passage des voyageurs avec véhicule a sensiblement baissé durant la saison estivale 2012 au port d'Alger pour atteindre 2 heures 57mn, a annoncé hier le directeur régional des Douanes au port d'Alger, M. Aïssa Boudergui.

En marge d'une journée portes ouvertes sur les Douanes, qui coïncide avec le 26 janvier à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Douanes, M. Boudergui a indiqué que le délai moyen de traitement de voyageurs en véhicules a connu une «baisse sensible» durant la saison estivale 2012 au port d'Alger, qui a été réduit de 4 heures à la même période en 2011 à 2 heures 57mn.

«Grâce à la conjugaison des efforts des différents intervenants au niveau de l'espace portuaire, nous avons dépassé l'objectif tracé (3 heures) pour la période estivale 2012, concernant le délai de traitement du passage de voyageurs en véhicules à seulement 2h57mn», a indiqué à l'APS le directeur régional des Douanes au port d'Alger. En 2012, 97.873 voyageurs ont embarqués et 96.502 ont débarqués du port d'Alger. Quant aux véhicules, 39.642 unités ont été embar-



quées et 41.269 véhicules ont débarqués du même port, selon un bilan de la direction régionale des Douanes du port d'Alger. Par ailleurs, M. Boudergui a relevé que les recettes douanières réalisées au niveau du port d'Alger ont atteint près de 116,02 milliards de DA en 2012 contre près de 81 milliards de DA en 2011, soit une augmentation de plus de 30%.

Evoquant les différentes activités douanières au niveau du port d'Alger en 2012, le même responsable a relevé «une augmentation notable» (63,38%) des opérations de transfert des conteneurs vers les ports secs, soit 142.191 conteneurs d'un chif-

fre global de 224.370 conteneurs qui ont transité par le port d'Alger. Par ailleurs, s'agissant de la lutte contre la contrefaçon, le même responsable a précisé que les Douanes continuent à sévir, relevant ainsi l'enregistrement de 67 interventions durant l'année dernière, qui se sont soldées par 41 plaintes déposées auprès de la Justice.

M. Boudergui a également évoqué la lutte contre la fraude et la contrebande, indiquant que des saisies record de produits pyrotechniques, pièces détachées usagées, cigarettes, devises ainsi que des produits sensibles ont été opérées en 2012. Il a indiqué, à titre d'exemple, que la direc-

tion régionale des Douanes du port d'Alger a procédé en 2012 à la saisie de 20 conteneurs de produits pyrotechniques pour une valeur de huit millions de DA, dont quatre à la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

«L'innovation au service du progrès douanier», est le slogan choisi par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) pour la célébration cette année de cette journée. Ce slogan a été adopté également par les Douanes algériennes, puisque il s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de modernisation, notamment avec l'entrée en vigueur du statut de l'Opérateur économique agréé (OEA) et le partenariat straté-

gique conclu avec le centre national de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), a précisé M. Boudergui.

A cet effet, les Douanes algériennes ont tracé une nouvelle démarche d'appui à la modernisation s'étalant sur cinq ans (2011-2015), son objectif principal étant d'augmenter l'efficacité organisationnelle et opérationnelle de la douane tout en favorisant le développement humain dans le but de s'orienter vers plus de performance.

La direction régionale des Douanes d'Alger port a organisé à l'occasion de cette journée, des portes ouvertes sur les Douanes, une manifestation qui va permettre aux usagers de constater les avancées enregistrées dans le métier de douanier et le rôle joué dans la protection de l'économie nationale et la protection du consommateur, ainsi que la promotion de l'activité économique. Cette rencontre a été marquée par l'attribution d'un certificat de mérite de l'OMD, sur proposition des Douanes algériennes à l'officier Benchikh Djamel. D'autres douaniers retraités ont également été honorés, par l'attribution des certificats honoraires.

APS

SATISFACTION DES BESOINS DE L'ÉCONOMIE PAR LA PRODUCTION NATIONALE

Un objectif majeur

Hassan Wahid

La satisfaction des besoins de l'économie nationale par la production nationale est un objectif majeur.

Cet objectif explicité mardi à Constantine par le ministre l'Industrie, de la PME et la Promotion des investissements, M. Chérif Rahmani à l'occasion de l'organisation d'une rencontre régionale autour de la production industrielle, exprime à première vue que les conditions générales de la vie économique et sociale sont devenues telles que la question de la relance de l'industrialisation se trouve naturellement au centre de la réflexion politique.

Il s'agit aujourd'hui, pour l'industrie nationale qui a subi déjà les coups de la mondialisation, de trouver les voies et moyens pour tirer profit des avantages que cette dernière présente. Des progrès non négligeables ont été réalisés par le pays en matière de réformes économiques avec notamment la refonte du cadre juridique de fonctionnement de l'économie en le mettant en adéquation avec les pratiques internationales, en levant les confusions institutionnelles et en harmonisant les politiques publiques. Il est nécessaire aujourd'hui, selon M. Chérif Rahmani de bannir les contraintes qui entravent l'action des opérateurs économiques et déprécier la volonté des managers du secteur industriel productif, d'aller de l'avant, dans le sens de la croissance et du développement des produits et des savoir-faire, c'est-à-dire le redéploiement de l'appareil de production et la mise en place des conditions pour une

meilleure fonction de la productivité industrielle sur lesquels se construit la relance du tissu industriel.

Le ministre a précisé dans son intervention devant les opérateurs économiques et les partenaires sociaux représentants les 16 wilayas de l'Est du pays, à préciser les directions fondamentales de ce processus et d'envoyer des signaux clairs et un engagement crédible

sur la nature des objectifs industriels que s'est tracé le gouvernement et touchant à l'avenir de l'économie nationale et les moyens qu'elle se donne. L'analyse faite par M. Rahmani, laisse apparaître, un constat sans complaisance du recul de l'industrie. Il fera état d'une croissance industrielle qui ne dépasse pas 0,8 % et sa participation au PIB estimée à 5 %, ce qui d'après lui a gonflé la facture des importations qui s'élèvent à 40 milliards de dollars par an. C'est dire, face à ce recul et aux évolutions mondiales rapides qui risquent d'approfondir les écarts régionaux de développement, l'effort considérable et l'action urgente qu'il faut déployer pour garantir cette réactualisation industrielle,

l'Algérie a besoin d'une stratégie qui pose les conditions d'un développement industriel rapide et soutenu. A ce sujet, le ministre a souligné que les rencontres régionales, à l'instar de celle de Constantine, devront prochainement aboutir à la tenue d'une conférence nationale sur la production industrielle qui se chargera d'établir une «feuille de route» pour la relance du secteur de l'industrie. «Il ne s'agit plus d'effacer tout et de repartir à zéro. Il faut construire sur la base des ressources, des expériences et des acquis ac-

cumulés depuis les années 1970, en tirant les leçons des échecs et valorisant les atouts qui sont nombreux, en particulier en matière de compétences, que ce soit dans le secteur public, ou le secteur privé», déclare encore M. Rahmani. Les deux secteurs, sont désormais «complémentaires et bénéficient des mêmes avantages en se soumettant aux mêmes règles, a-t-il encore dit.

Le ministre n'a pas également manqué de mettre l'accent sur le développement et la promotion des PME, insistant à dire que la mise à niveau des entreprises des deux secteurs publics et privé doit passer par un vaste champ de modernisation à savoir la valorisation du développement des ressources humaines, l'innovation, la compétitivité et le progrès scientifique.

Il rappellera que dans le cadre de la mise en œuvre de la relance industrielle, une enveloppe de 360 milliards de dinars est engagée au titre de la mise à niveau des entreprises. Il regrettera qu'uniquement 800 entreprises sur plus d'un million de PME que compte le tissu industriel aient adhéré à cette mise à niveau. Si l'on se réfère à la stratégie industrielle adoptée par le plan d'action du gouvernement, l'industrie est en effet, du fait de ses exigences technologiques et managériales, le moyen privilégié pour soutenir un processus de croissance endogène et une insertion avantageuse dans l'économie mondiale. Ceci pour au moins plusieurs raisons : L'industrie est un moyen essentiel de création renouvelée de valeur ajoutée pour induire, à une échelle significative, la création d'emplois, la structuration et la modernisation de l'économie natio-

nale, la consolidation de sa sécurité, l'intégration active dans l'économie mondiale et la valorisation sociale de l'entreprise et de l'entrepreneur, sources pérennes de création de richesses. L'industrie a ainsi un effet de structuration puissant sur l'ensemble du système productif national ; le pays doit de fait consolider sa sécurité dans toutes ses dimensions.

Il ne peut continuer à rester sous la dépendance d'une seule ressource non renouvelable. Le développement industriel est le gage d'une croissance robuste, à l'abri des fluctuations des termes de l'échange. L'aptitude de l'industrie à entraîner le développement de l'appareil de production nationale va au-delà de la structuration de l'économie, elle permet de développer l'absorption des nouvelles technologies ainsi qu'à produire et à diffuser l'innovation.

Enfin, permettant une intégration active dans l'économie mondiale, le développement industriel renforce le pouvoir de négociation de la Nation. Ainsi, la relance du secteur de l'industrie, telle que définie par M. Rahmani est partie intégrante de la stratégie du développement économique global du pays dont les fondements sont la liberté d'entreprise, la rationalité économique et la solidarité sociale. La stabilité et la cohésion sociales constituent, à cet égard, avec le rétablissement des grands équilibres macro-économiques et la réhabilitation des fonctions essentielles de l'Etat, le socle sur lequel vont se consolider la démocratie et le développement économique et social.

H.W.

HISTOIRE**GRÈVE DES HUIT JOURS**

Un événement à grande résonance internationale



Ph. Nadir Nait Kaci

Conférence-débat hier au Centre de presse de *DK News* en commémoration du 56^e anniversaire de la grève générale déclenchée le 26 janvier 1957 à l'initiative du FLN, avec la présence de Mme Annie Steiner, moudjahida, de MM. Belkacem Babaci, président de la Fondation Casbah et de M. Amrani Rédha, vice-président de la même institution. On a noté aussi parmi l'assistance, la présence de Salah Souilah, secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCCA) et de l'équipe dirigeante de l'Union.

Tahar Mohamed Al Anouar

L'inscription de la question algérienne à l'ONU

M. Amar Belkhodja, journaliste-chercheur a été l'auteur de la communication. Pour l'orateur, la grève déclenchée le 24 janvier 1957 a été un important jalon dans le processus de la lutte de Libération nationale. Élément important, cette grève a coïncidé avec l'inscription de la question algérienne à l'ONU, événement qui a par la suite contribué à isoler de plus en plus la France coloniale sur la scène internationale. M. Amar Belkhodja fait remarquer lors de son intervention, que l'administration coloniale française allait tenter pour casser toute velléité de la part des Algériens, de provoquer une démobilisation assez expressive du peuple algérien, particulièrement mobilisé pour répondre aux mots d'ordre du FLN. Le CCE allait préparer la grève générale de toutes les corporations pour administrer la preuve que le peuple algérien était résolu à poursuivre la lutte et favoriser l'examen de la question algérienne à l'ONU et amener à son internationalisation.

M. Amar Belkhodja relève dans son intervention, que le peuple algérien vivra près d'un mois au rythme de l'annonce du début de la grève par le FLN. L'armée d'occupation qui sentait que quelque chose se préparait, multiplia menaces et mises en garde en direction de la population algérienne, évoquant le pillage éventuel des magasins et boutiques en cas du suivi de la grève. L'annonce de la date de la grève par le CCE, allait être suivie



M. Belkacem Babaci



Mme Annie Steiner

aussi de recommandations concernant les provisions de vivres notamment que devait préparer la population.

Le CCE avait prévu d'organiser une assistance au profit des familles nécessiteuses. La répression fut sans pitié, à travers les arrestations, la torture administrée par les troupes d'occupation. La presse internationale va être empêchée de faire son travail en rapportant le cours des événements. Il faut rappeler que la grève s'étendait à l'ensemble du territoire national. S'agissant d'Alger ville, elle fut quadrillée par les troupes coloniales. En dépit des difficultés pour exercer leur métier, les journalistes de la presse internationale sont unanimes à reconnaître la

réussite de la grève, notant qu'il n'y avait aucun signe de faiblesse qui fut perceptible.

Un univers d'illusion obstinée

Le quotidien français « *Le Monde* » s'interrogeait sur les intentions du gouvernement français se posant la question de savoir ce que celui-ci cherchait à démontrer par tant d'intransigeance. Devions-nous démontrer que nous étions mieux équipés que l'adversaire. « *Le Monde* » devait conclure en affirmant que décidément le gouvernement vivait dans un univers d'illusion obstinée.

● ● ●





● ● ●

S'agissant du peuple algérien, chacun reconnaissait le grand entêtement du peuple algérien, décidé à poursuivre la lutte. Il y eut d'ailleurs d'autres grèves, comme celle fameuse du 5 juillet 1961, suivie de manifestations de rues.

M. Babaci qui a été acteur des événements de janvier 1957, durant donc la grève générale, rappelle que l'on comptabilise 3 000 morts durant la bataille d'Alger. Il évoque avec beaucoup d'émotion dans la voix, tous ces moudjahidines, les musubiline qui ont sacrifié leur vie pour que la Révolution armée aboutisse au but recherché par le peuple algérien et dont la mémoire demeure plongée de nos jours, encore dans un complet anonymat.

M. Babaci rappelle que s'agissant de la grève des 8 jours, le point de cristallisation était bien La Casbah. L'intervenant note qu'une série d'attentats organisés par les militants avait eu lieu provoquant désarroi chez les Européens et les militaires. Des ratissages ont été ordonnés par le sinistre Massu pour essayer de localiser les responsables du mot d'ordre de la grève.

Interrogatoires et torture

Interrogatoires et torture se multiplièrent. L'armée d'occupation voulait empêcher tout contact et communication avec les maquis notamment dans les wilayas III

et IV, susceptibles d'augmenter la série d'attentats auxquels l'armée d'occupation faisait face. M. Babaci Belkacem souligne dans son intervention la grande solidarité qui unissait la population. Le déclenchement de la grève a été accueilli avec beaucoup de sérénité par celle-ci. Cette grève était nécessaire, rien ne pouvait l'empêcher de se développer. Les enjeux étaient importants. L'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies était capitale. On a assisté à une répression féroce, des arrestations. Le peuple organisa la résistance parce qu'il fallait que la grève réussisse.

M. Babaci devait souligner le rôle important joué par les Scouts musulmans dont il était d'ailleurs membre. Ce fut un véritable travail de fourmi qui a été réalisé. M. Salah Souilah, secrétaire général de l'Union générale des commerçants, relève dans sa contribution au débat, que l'UGCA commémore l'événement (la grève de janvier 1957 ainsi que celle de juillet) tous les ans. Le SG de l'Union formule le vœu que la commémoration de la grève coïncide dans le calendrier à la célébration d'une Journée nationale des commerçants. Il souhaite que le gouvernement donne suite à cette demande.

M. Rédha Amrani, vice-président de la Fondation Casbah a rappelé lui aussi les conditions dans lesquelles ont été vécues la préparation et le déroulement de la grève

dont il a été acteur lui aussi et la répression de l'administration et l'armée coloniale qui s'en suivit. Lui aussi a évoqué l'immense élan de solidarité qui unissait la population. Lors des arrestations, on notaît que les 2/3 des personnes ne revenaient pas, souligne l'intervenant.

M. Amrani a évoqué aussi la grève scolaire que l'ennemi voulait casser également. C'était Radio Londres qui informa la population algérienne que la question algérienne était discutée à l'ONU.

Une stèle pour les 3 000 chahids

Mme Annie Steiner, moudjahida et qui subit les affres durant des années, de la prison de Barberousse, insiste elle, sur la solidarité qui unissait les sœurs, souligne-t-elle, emprisonnées. La moudjahida a été arrêtée en octobre 1956. Des lycéennes étaient également en prison.

Il y avait chez chacune de nous, une foi et une solidarité, chevillée au corps s'agissant de l'aboutissement de la lutte d'indépendance. Il y avait une très forte conviction que cela serait pour bientôt chaque fois que l'on discutait du déroulement du combat libérateur. Les représentants de la Fondation Casbah, souhaitent pour leur part qu'une stèle soit érigée dans la Médina pour commémorer le souvenir des 3 000 victimes de la répression coloniale.

LUNDI 28 JANVIER 1956...

L'illustre combat des commerçants

Rachid Rachedi

La grève du 28 janvier au 14 février 1956, plus connue sous le nom de la grève des huit jours, proclamée par le FLN, dans le but de donner un écho international à la cause algérienne, fut une réussite politique totale. C'est grâce à la contribution des commerçants qui ont distribué leurs marchandises aux citoyens, que le peuple algérien a tenu toute cette période.

C'est ce que nous a affirmé le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) M. Salah Souilah, en marge du forum de DK News. « Il n'y a nul autre pays au monde capable de mettre au point une telle grève et pendant cette période, à part l'Algérie. La solidarité entre les citoyens et les commerçants, qui ont entre autres, approvisionné les Algériens en vivres, aura permis au peuple de tenir, et surtout de continuer la grève jusqu'au bout ». Le lundi 28 janvier 1956, les portes des magasins sont restés closes. Le peuple a répondu présent à l'appel du FLN. Massu est intervenu à la radio française où il a exhorté les commerçants à ouvrir les portes de leurs boutiques, s'ils ne voulaient pas être sanctionnés.

Ces menaces n'ont pas dissuadé les commerçants, qui étaient de plus en plus conscients de l'impact de leur action, venue en parallèle d'un autre événement majeur, la discussion de l'affaire algérienne devant

l'Assemblée générale de l'ONU.

Devant cette forte mobilisation, Massu, a dès lors, ordonné à ses troupes, de faire usage de la force, afin de faire abdiquer les plus téméraires. Les militaires français ont alors trainé de force les commerçants jusqu'au-devant de leurs boutiques et par la suite, ils ont défoncé les rideaux, et les portes des magasins, et laissé les Européens piller à leur guise.

La France avait les yeux rivés sur La Casbah d'Alger, qui était une véritable citadelle pour les révolutionnaires. De ce fait, les commerçants qui y étaient implantés, ont été doublement lynchés lors de la grève, a affirmé M. Salah.

« C'est vrai que les commerçants algériens ont fait preuve d'une grande mobilisation, à travers tout le territoire national. Mais de par son rôle, La Casbah qui était le fief des moudjahidines, et l'arrière-base des Youcef Saadi et autres, a doublement souffert des affres du colonialisme ».

Aujourd'hui, en tant qu'Union générale des commerçants et artisans algériens, il est de notre devoir de commémorer cette journée. C'est ce que nous faisons chaque année, pour rendre hommage aux commerçants qui ont joué un grand rôle lors de la guerre de Libération nationale, a affirmé M. Salah. Cette année, Constantine a été désignée pour la célébration de cette journée. Mais notre souhait c'est de voir cette journée inscrite comme étant la Journée nationale des commerçants, a conclu M. Salah.



Mr. Salah Souilah



UA - MALI - ONU

L'UA décide d'augmenter les effectifs de la force africaine au Mali



Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a décidé vendredi soir d'augmenter les effectifs de la force africaine au Mali et a pressé le Conseil de sécurité de l'ONU de fournir une aide logistique "temporaire" d'urgence pour accélérer son déploiement.

Le CPS "charge l'UA et la Cédéo (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), en collaboration avec l'ONU, l'Union européenne (UE) et les autres partenaires, de réviser le concept opérationnel de la Misma (Mission internationale de soutien au Mali) (...) afin d'augmenter les effectifs de la Misma", selon un communiqué publié à l'issue d'un sommet à Addis-Abeba.

Le Conseil donne une semaine aux Etats membres de l'UA, désireux de fournir des troupes à la Misma, "d'informer les Commissions de l'UA et de la Cédéo dans un délai d'une semaine, pour faciliter les efforts de renforcement de la Misma et les dispositions appropriées pour leur déploiement dès que possible".

L'augmentation des effectifs comprendra "l'intégration des troupes fournies par le Tchad et d'autres contingents en préparation et répondra mieux aux besoins du terrain", poursuit l'UA dans ce texte.

"Le nombre sera celui que les chefs d'état-major, qui travaillent à actualiser le concept opérationnel, nous fourniront", a déclaré à la presse le Commissaire de l'UA à la Paix et la Sécurité, Ramtane Lamamra.

"Mais nous savons avec certitude, au vu des premières hypothèses sur lesquelles ils travaillent, que la taille de la force va devoir être augmentée de façon significative", a-t-il ajouté.

Parmi eux, dans son communiqué, le CPS "presse le Conseil de sécurité d'autoriser (...) la mise en place immédiate par les Nations unies de mesures temporaires qui permettront à la Misma de se déployer rapidement et de remplir efficacement son mandat".

"Il faut recourir à des mesures exceptionnelles au sein des Nations unies afin de satisfaire des besoins urgents", notamment pour "la fourniture des moyens logistiques indispensables" à la Misma, a expliqué M. Lamamra.

"Il s'agit de l'accompagner d'urgence en lui fournisant le soutien logistique nécessaire", via "une assistance temporaire d'urgence sur le budget des Opérations de maintien de la Paix des Nations unies", a-t-il poursuivi.

APS

ALGÉRIE - AFRIQUE - UA

Situation au Mali:

L'Algérie réitère sa position en condamnant les attaques terroristes contre la ville de Konnat (Mali).

L'Algérie a réitéré vendredi soir à Addis-Abeba sa position dans la crise du Mali en condamnant les récentes attaques terroristes contre la ville de Konnat (Mali).



"Je veux me référer ici aux récentes attaques terroristes de la ville de Konnat, que mon pays a condamnées dans les termes les plus énergiques", a indiqué le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, qui représente le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, au 20^e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA).

Intervenant au sommet du Conseil de paix et de sécurité au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, dont la session s'est tenue à huis clos et consacrée à la situation au Mali, le Premier ministre a souligné que ce "développement grave a constitué une menace pour le Mali et une atteinte aux efforts pour une sortie de crise dans ce pays frère".

Il a relevé aussi la "véritable" menace dans la région, posée par les groupes terroristes et ceux affiliés au crime transnational organisé. Dans le même sillage, il a réitéré aux autorités de la transition au Mali la solidarité "indéfectible" et le soutien "continu" de l'Algérie dans le règlement de la crise qui touche ce pays.

"Il s'agit donc d'une contribution multiforme que l'Algérie apporte pour aider à une sortie de crise au Mali", a indiqué M. Sellal, affirmant toutefois que "l'Algérie n'envisage pas d'envoyer des troupes algériennes en dehors du territoire national ou de recevoir sur son sol des troupes étrangères".

Enchaînant sur les solutions de sortie de crise, M. Sellal a indiqué que l'Algérie a prôné, depuis le début (de la crise), une approche qui visait à réaliser trois objectifs stratégiques, à savoir la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali, le retour à la légitimité démocratique et la lutte continue et permanente contre le terrorisme et le crime transnational organisé, en vue de leur éradication totale.

"Ces objectifs devraient être valablement atteints grâce à la mise en œuvre combinée des éléments de solution suivantes : le renforcement du leadership politique au Mali, le déploiement de l'administration malienne sur tout son territoire, la recherche d'une solution politique négociée qui implique les acteurs qui se démarquent sans équivoque du ter-

ritoire, ajoutant que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé doivent comprendre la prévention et la limitation des capacités de mouvements et de ravitaillement en armes des groupes terroristes dans toute la région.

Pour ce qui est du rôle de l'Union africaine, il l'a qualifié d'"acteur important", tout en "reconnaissant et en encourageant le leadership pour la recherche d'une sortie de crise au Mali, conformément aux responsabilités qui lui sont dévolues dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique".

"Je veux souligner également que l'Algérie a toujours appelé à une lutte internationale contre le terrorisme et le crime transnational organisé", a affirmé à ce propos le Premier ministre, soulignant que "ces menaces mettent en péril la sécurité et la stabilité de la région". "Nos pays sont déterminés à les combattre, y compris dans le cadre de la coopération internationale et du partenariat, au demeurant prévus par la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme", a-t-il affirmé.

Evoquant dans le même sillage l'attaque terroriste ayant ciblé le site gazier de Tiguentourine (In Amenas), M. Sellal a rappelé que les autorités algériennes ont eu à faire face à "un important groupe terroriste lourdement armé qui a pris des centaines d'otages".

"Je veux rendre hommage ici à l'armée algérienne, dont le professionnalisme et les choix judicieux pris en tenant compte d'une évaluation précise de la menace, ont permis de sauver des centaines de vies, et d'éviter les conséquences, assurément désastreuses, si la destruction du site gazier n'a pas été empêchée", a-t-il rappelé.

"La riposte de l'Algérie a été d'un autre côté, l'illustration de la fermeté et de la détermination des autorités algériennes face au terrorisme", a affirmé le Premier ministre tout en "remerciant" la présidente de la Commission de l'Union africaine, Madame Nkosazana Dlamini-Zuma ainsi que les nombreux gouvernements africains et les organisations internationales et régionales qui ont condamné cette attaque terroriste et exprimé leur solidarité à l'égard de l'Algérie.

Le président américain Barack Obama et son homologue français François Hollande ont eu vendredi un entretien téléphonique au cours duquel ils ont, notamment, condamné l'attaque terroriste perpétrée la semaine dernière au complexe gazier de Tiguentourine (In Amenas), a indiqué la Maison-Blanche.

ETATS-UNIS - FRANCE



Barack Obama et François Hollande réitèrent leur condamnation de l'attentat terroriste contre le site gazier de Tiguentourine

"Le président Obama et le président Hollande ont condamné l'acte terroriste commis la semaine dernière en Algérie et ont affirmé leur engagement mutuel à une plus grande lutte contre le terrorisme en Afrique du Nord", souligne la présidence américaine dans un communiqué.

Au cours de leur conversation, les deux dirigeants ont également évoqué les questions relatives à la situation au Mali, en Libye et en Syrie.

Au sujet du Mali, le président américain "a exprimé son soutien au leadership de la France dans les efforts de la communauté internationale visant à empêcher les terroristes d'avoir un refuge" dans ce pays du Sahel.

A ce propos, ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place rapidement la Mission internationale de soutien au

Mali sous conduite africaine (Misma) ainsi que de l'importance pour le gouvernement intérimaire malien d'établir "une feuille de route politique qui mènera à des élections et à la restauration de la gouvernance démocratique". Concernant la Libye, ils ont souligné l'importance d'une aide soutenue pour ce pays "qui œuvre à bâtir des institutions sécuritaires efficaces."

Les deux dirigeants ont également discuté de la situation en Syrie, exprimant leur vive préoccupation face à la crise humanitaire qui affecte non seulement ce pays mais aussi les pays voisins.

Ils ont aussi réitéré "leur engagement à aider le peuple syrien à réaliser la transition politique vers une Syrie post-Assad".

MALI: situation humanitaire «difficile» dans plusieurs villes du Nord

La situation humanitaire "est difficile" dans plusieurs villes du nord du Mali, sous contrôle de groupes terroristes depuis dix mois, a déclaré vendredi la commissaire européenne chargée de l'aide, Kristalina Georgieva, à son retour de Bamako. Pour Mme Georgieva, l'intensification des combats au Mali depuis l'intervention française n'a pas entraîné d'afflux de réfugiés dans les pays voisins jusqu'à présent mais la situation humanitaire est difficile dans plusieurs villes du nord". Les personnes ayant fui les zones de combat ne sont pas si nombreuses - environ 6 000 à 8 000 -, ce

qui n'est pas énorme par rapport au nombre de réfugiés et de personnes déplacées avant la nouvelle offensive militaire", a indiqué Mme Georgieva devant la presse. "Mais ceux qui ont fui nous ont assuré que d'autres allaient suivre, alors que les prix de la nourriture et des carburants augmentent fortement" dans les grandes villes du nord comme Gao ou Tombouctou, a-t-elle ajouté. Après une visite de trois jours au Mali, Mme Georgieva s'est également déclarée préoccupée par la "difficulté croissante à délivrer l'aide". Plusieurs organisations avec lesquelles nous travaillons m'ont dit qu'il

était de plus en plus difficile de travailler. L'armée réclame des autorisations pour se rendre dans le Nord et, avec l'offensive en cours, les délivrer n'est pas une de ses priorités". Mardi, l'Union européenne avait annoncé le déblocage de 20 millions d'euros supplémentaires d'aide, notamment pour lutter contre la malnutrition affectant plusieurs millions de personnes au Mali, dont de nombreux enfants. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a récemment estimé à 150 000 le nombre de réfugiés chassés du Mali, et à 230 000 celui des déplacés internes.

SÉNÉGAL-MALI Le Sénégal annonce le renforcement de son dispositif militaire aux frontières avec le Mali

L'armée sénégalaise a annoncé, vendredi, avoir pris toutes les mesures pour renforcer la sécurité de ses frontières avec la Mauritanie et le Mali afin de parer à tout risque terroriste en provenance de cette zone sahélienne.

Depuis l'envahissement du Nord-Mali, au mois de mars dernier, par des groupes armés et les affrontements en cours dans ce pays, les mesures de sécurité ont été renforcées au niveau de la frontière, a dit le colonel Insa Sagna, commandant de la zone frontalière avec le Mali et la Mauritanie.

Ce renforcement du dispositif sécuritaire se traduit par une intensification des patrouilles le long de la frontière avec le Mali et la Mauritanie, dont certaines sont des patrouilles conjointes avec des soldats de ces deux pays, a-t-il indiqué dans une conférence de presse.

Vaste de 59 602 km², la zone militaire en question partage 410 kilomètres de frontière avec le Mali, à l'Est, 62 kilomètres avec la Mauritanie au Nord-Est, 162 kilomètres avec la Gambie (Ouest) et 272 kilomètres avec la Guinée au Sud.

"Du fait de sa position jugée stratégique et de carrefour sous-régional entre la Mauritanie, le Mali la Guinée et la Gambie, mais aussi de la présence du parc national de Niokolo-Koba, la zone militaire frontalière semble devenir une zone de convergence du banditisme transfrontalier", a indiqué le colonel Insa Sagna.

Hormis la nouvelle menace terroriste, l'armée doit faire face aux braquages, au braconnage et au trafic d'armes, a-t-il précisé. Le Sénégal a annoncé récemment l'envoi au Mali d'un contingent de 500 soldats afin d'aider l'armée de ce pays voisin à stopper l'avancée des groupes armés et à recouvrir l'intégralité de son territoire.

ALGÉRIE - SUISSE

Forum de Davos: participation de M. Medelci aux panels sur "la crise du Mali et le printemps arabe"

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, qui représente le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au Forum économique mondial (WEF) de Davos a participé aux deux panels consacrés, respectivement, à la crise du Mali et ses implications régionales et humanitaires et aux impacts géopolitiques du printemps arabe, a déclaré vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani.

M. Medelci a, dans son intervention lors de la session traitant de la crise malienne et à laquelle participait le président de la Guinée, Alpha Condé, notamment rappelé qu'à travers l'adoption de trois résolutions successives par le Conseil de sécurité, la communauté internationale s'est fixée trois objectifs : la nécessité de restaurer l'intégrité territoriale au Mali, la lutte contre le terrorisme, les narcotrafiquants et la recherche d'une solution politique qui relève de la responsabilité des

autorités malienennes.

Ont également pris part à cette rencontre l'économiste et écrivain Jacques Attali ainsi que des dirigeants d'organisations internationales. Selon M. Belani, M. Medelci a souligné que la position de l'Algérie s'inscrit dans cette approche globale et que tout en tenant compte de l'impératif sécuritaire en raison de la situation prévalant sur le terrain, il n'en reste pas moins que la sortie de crise pour assurer la stabilité durable et définitive de ce pays voisin est liée à deux éléments, à savoir le dialogue politique avec les représentants qualifiés des populations du nord et la nécessaire prise en charge de la problématique du développement de cette région déshéritée.

S'agissant de la dimension humanitaire, le ministre a rappelé que la résolution 2085 du Conseil de sécurité insiste sur le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du

droit des réfugiés dans le cadre des opérations militaires qui seraient menées dans le nord du Mali, a ajouté le porte-parole du ministère. En outre, M. Medelci qui a pris part à la rencontre portant sur le futur de la Syrie, a participé à la session consacrée aux impacts géopolitiques du printemps arabe, animée par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et avec la participation notamment des Premiers ministres de Libye, d'Egypte, de Palestine et du Liban.

Dans ce contexte, il a rappelé les "éléments fondamentaux" de la doctrine algérienne, à savoir "la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect des choix souverains des peuples", a indiqué M. Belani.

Le ministre a également appelé la communauté internationale à se mobiliser davantage pour "soutenir les pays arabes ayant connu de profondes transformations systémiques dans leurs efforts por-

tant sur l'impératif de stabilisation du front intérieur", en termes de sécurité et de relance économique pour répondre aux attentes et aux pressions sociales. Par ailleurs, en marge du forum, M. Medelci a eu des entretiens avec de nombreux responsables, dont le Premier ministre libyen, Ali Ben Zidan, le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, le ministre norvégien des Affaires étrangères, Espen Barth Eide, et le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu.

Il a également rencontré l'ambassadeur représentant permanent des USA auprès des Nations unies, Susan Rice, la secrétaire générale adjointe des Nations unies chargée des Affaires humanitaires, coordonnatrice des secours d'urgence, Valérie Amos, la présidente d'honneur et le président en exercice de l'agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), Sadako Ogata et Akihito Tanaka.

APS

INTEMPIERIES : Plusieurs routes coupées à la circulation dans quelques wilaya

Plusieurs routes demeurent coupées à la circulation dans quelques wilaya, suite aux intempéries qui affectent différentes régions du pays depuis plusieurs jours, a indiqué samedi la Gendarmerie nationale dans un point de situation. A Tizi-Ouzou, un éboulement de terre a provoqué la suspension de la circulation au niveau de la Route nationale (RN) 12, reliant cette wilaya à celle de Bejaïa, à hauteur des villages d'El-Ancer, Talas et Tazghate, dans la commune de Azazga, ainsi qu'au niveau de la RN 15 la reliant à Bouira, au col de Tirourda, dans la commune d'Iferhounene. Dans la même wilaya, la neige a bloqué la circulation au niveau de la RN 33, reliant Aïn El Hammam à Aït Yahia, sur une distance de 4 km dans la circonscription communale d'Aït Yahia, ainsi qu'au niveau de la RN 33 reliant Tizi-Ouzou à Bouira, à hauteur de l'ancien stade de Tikjda, dans la commune d'Aït Boumahi.

La circulation a été également coupée, en raison d'amoncellement de neige, au niveau du chemin de wilaya (CW) 9, reliant Illoula-Oumalou à Chellata (Bejaïa), à hauteur du village Aït Ali (commune Illoula-Oumalou). Les intempéries ont provoqué, en outre, l'affondrement d'un pont sur le CW 253, reliant Iferhounene à Akbou (Bejaïa) au col de Chellata, dans la commune d'Illoula-Oumalou, ainsi que le CW 128, reliant la RN 25 à la commune de Boghni, près du village de Zerouda, dans la commune de Tirmitime. A Bouira, en raison d'amoncellement de neige, la circulation a été bloquée au niveau de la RN 30, reliant cette wilaya à celle de Tizi-Ouzou au niveau du col de Tirourda, dans la commune de Tirourda. La circulation a été également bloquée, pour la même raison, au niveau de la RN 15 reliant Bouira à Tizi-Ouzou au col de Tirourda, dans la commune de Chorfa, ainsi que la RN 33 reliant cette même wilaya à celle de Tizi-Ouzou, à Tikjda, dans la commune d'El-Asnam. Dans la wilaya de Guelma, le CW 126, reliant Badjarah à Djebel-Maouna, a été bloqué par la neige sur une distance de 3 km.

A Mascara, la RN 37, reliant Chorfa à Aïn-Adden (Sidi-Bel-Abbès) était coupée à la circulation à cause de l'inondation de la chaussée à hauteur du pont Tichatouine, au village Rehailia, tandis que le CW 36 reliant Oued-Taria au village Ouizaghet, à hauteur du pont de Oued-Taria à la suite du débordement de cet oued. A Saïda, le CW 36 reliant Houmet à Sidi-Boubekeur, à hauteur du village Ouled-Mellouk, dans la circonscription communale de Houmet, a été coupé après le débordement de Oued Mellouk. A Tlemcen, le CW 111, reliant Terny-Beni-Hediel à cette wilaya, a été coupé à la circulation à la suite du débordement de Oued Fel, à hauteur du pont Oued-Fel, dans la commune de Terny-Beni-Hediel.

EL-TARF 20 interventions de la Protection civile

Vingt (20) interventions ont été effectuées vendredi par les services de la Protection civile, dans plusieurs localités de la wilaya d'El Tarf où d'importantes chutes de pluie, accompagnées d'une vague de froid, sont enregistrées depuis mercredi soir, a-t-on indiqué, hier, auprès de ce corps constitué. Il est à signaler que les services de la Protection civile d'El Tarf ont enregistré, durant la journée de vendredi, 250 appels téléphoniques émanant de citoyens de diverses localités de cette wilaya qui compte 24 communes et 12 daïras.

BEJAÏA

16 carrières d'agrégats paralysées, des chantiers en retard, des projets bloqués... pour cause d'oppositions effrénées, jusqu'à quand ?

Arslane Boughiden

Une propension démesurée à «l'opposition» à la réalisation de projets, ou à l'exploitation de gisements, telles ces 16 carrières d'agrégats bloquées voilà maintenant près d'une année «au nom de la protection de l'environnement» et «donc» de la santé publique (cas également-le plus spectaculaire et non moins troublant !- du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Amizour, le 5^e gisement mondial !), telle, aussi, cette toute récente...autre opposition à la réalisation d'une centrale électrique d'appoint d'une puissance de 164 mégawatts à Amizour (Encore Amizour ?!)

Les effets induits sont nombreux et divers, tous négatifs, en tout cas, et inéluctablement fort préjudiciables au développement de la wilaya. Un sérieux manque à gagner, des emplois supprimés, des chantiers retardés, des projets bloqués mais aussi l'obligation, pour les entrepreneurs, d'aller fréquemment s'approvisionner en dehors de la wilaya



en sable (de carrière) et granulat, avec certains risques que cela comporte (comment en effet ne pas se rappeler l'accident mortel survenu dans l'un des tunnels de Kherrata, suite aux freins de ce camion de 20 tonnes qui ont lâché, car transportant 25 tonnes de sable de carrière ramenées de la wilaya de Sétif...).

«Trop, c'est trop !» s'exclament de plus en plus de citoyens de la région. «À la limite, c'est économiquement suici-

daire !», s'écrient d'autres. Pourtant, d'après nos sources qui citent la DEM (Direction de l'énergie et des mines), les titres miniers délivrés à ces carrières sont des plus réglementaires.

En attendant, seules 8 carrières, en exploitation depuis plusieurs années et de statut public continuent de «tourner»...au grand ralenti. Elles aussi, à leur tour, semblent décidées à... «s'opposer» aux carriéristes de l'opposition...

MILA

Cinq personnes tuées et 9 autres blessées dans un accident de la route à Béni Haroun

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et neuf (09) autres blessées dans un accident de la route survenu hier à Béni Haroun dans la commune d'Amala (wilaya de Mila), a-t-on indiqué à la wilaya.

L'accident a eu lieu précisément sur le pont reliant les wilayas de Mila et de Jijel sur la RN 27, lorsqu'un camion militaire a dérapé en raison du mauvais temps, selon les premiers éléments d'informations fournis par la même source.

Les personnes blessées ont été rapidement évacuées vers les hôpitaux de Mila et d'El Milia (wilaya de Jijel), a-t-on ajouté de même source. Les services de la Protection civile de la wilaya de Mila ont pour leur part fait état d'un bilan de 6 personnes blessées dans un accident de la route survenu samedi, à El Moudous sur la RN 79 lorsque un véhicule de transport avait dérapé. Les blessés ont été évacués vers les centres de soins, a-t-on précisé de même source.



SÉTIF

150 interventions de la Protection civile en 48 h

Cent cinquante (150) interventions d'aide et de secours à des personnes suite aux précipitations de neige ont été effectuées durant les dernières 48 heures à travers la wilaya de Sétif par les services de la Protection civile, apprend-on sa-médié de ces services.

Selon le chargé de la communication à la protection civile, 22 des interventions ont porté sur le secours de personnes blessées ou atteintes de fractures causées par des chutes et 10 interventions ont été opérées suite des accidents de la circula-

tion ayant fait 20 blessés. Ces accidents routiers «sans grande gravité» ont été causés essentiellement par des dérapages de véhicules.

Neuf interventions ont en outre porté sur l'assistance de femmes enceintes habitant des localités isolées et 124 pour l'évacuation vers les structures sanitaires de personnes malades, précise le même source. Six personnes asphyxiées par des émanations de gaz ont été secourues dans les villes de Sétif et de Aïn Kebira, a ajouté la même source qui a fait état de

l'effondrement de murs de vieilles habitations n'ayant pas fait de victimes.

Les pompiers, de concert avec les services de l'action sociale, ont aussi procédé à l'évacuation de 20 personnes sans domicile dont 11 femmes vers les établissements relevant du secteur de la solidarité nationale et de l'action sociale.

Le plan spécial d'organisation des secours a été enclenché dans la wilaya qui continue d'enregistrer d'importantes chutes de neige, est-il noté.

TÉBESSA

Saisie de 11 tonnes de déchets du cuivre destinés à la contrebande

Onze (11) tonnes de déchets du cuivre destinés à la contrebande, ont été saisies à El-Ma-Labiodh (40 km au sud de Tébessa) apprend-on samedi des services de la gendarmerie nationale. La saisie de cette

marchandise à bord d'un camion semi-remorque immatriculé dans la wilaya de Khenchela, a été opérée, lors d'un contrôle de routine, a-t-on fait savoir de même source, précisant que le conducteur du

camion se dirigeant vers la frontière est, a été arrêté et sera présenté incessamment à la justice, après l'achèvement de l'enquête diligentée à cet effet. Plus de 25 tonnes de déchets du cuivre avaient été saisi-

s dans les mêmes conditions en 2012 au niveau de dressés par les services de la sécurité de wilaya, dans les localités de Chréa et Ouenza, rappelle-t-on.

APS

DÉCÈS

Le militant anticolonialiste Robert Bonnau

accompagné à sa dernière demeure

L'historien et militant anticolonialiste Robert Bonnau, décédé à Paris à l'âge de 83 ans, a été accompagné vendredi à sa dernière demeure au cimetière parisien du Père Lachaise où une foule nombreuse composée des membres de sa famille, de ses amis, ainsi que des historiens sont venus lui rendre un dernier hommage.



Durant la guerre de Libération nationale, animé d'une ferme conviction anticolonialiste, Robert Bonnau a organisé, à Marseille, les premières protestations d'appelés lors du départ du contingent français pour l'Algérie. En 1956, soldat du contingent, il participe à une opération contre les militants de l'Armée de libération nationale (ALN), au djebel Boukammeh dans le massif des Nemencha à Chéria (sud-ouest de Tébessa). L'aviation française bombarde les moudjahidine et le lendemain vient l'ordre d'entreprendre le « nettoyage ». Les blessés sont achevés, égorgés aux couтеaux de cuisine.

Robert Bonnau est révolté. Il rejoint la cause nationale et soutient le Front de libération nationale (FLN) dans son combat contre l'occupation coloniale. A son retour en France, il témoigne des agissements criminels de l'armée française. Dans le courant de l'été 1956, l'opinion publique française découvre alors, grâce à son témoi-

gnage, les tortures quotidiennes et les exactions dispensées par l'armée française en Algérie.

Sur conseil de son ami, l'historien Pierre Vidal-Naquet, il donne ainsi à la revue *Esprit*, que dirige Jean-Marie Domenach, en avril 1957, un texte-témoignage, «*La Paix des Nemencha*» qui aura un grand retentissement.

Son témoignage a été réédité en février 2002 dans l'ouvrage «*Esprit, Ecrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*». Après avoir retrouvé son poste d'enseignant au lycée Périer à Marseille, le militaire poursuit son action anticoloniale et dénonce la «pacification» en Algérie.

Il rejoint alors le réseau Jeanson, un groupe de militants français, agissant sous les directives de Francis Jeanson, qui opéra en tant que groupe de soutien du FLN durant la guerre de libération nationale, principalement en collectant et en transportant fonds et faux papiers. Robert Bonnau est «porteur de valises» pour le FLN. Dès

1959, il cache des armes et bientôt recrute d'anciens camarades du PCF, collectant des fonds et assurant hébergements et liaisons. Arrêté le 26 juin 1961 par la brigade française de la sécurité du territoire, Bonnau est incarcéré aux Baumettes (France). Mais les accords d'Evian changent la donne.

Libéré en juin 1962, suspendu toutefois de son enseignement avec le quart de son traitement, il est réintgré en 1964 et, finalement, amnistié en 1966. Le 15 janvier 2013, Robert Bonnau devait être honoré par une distinction remise par le président Abdelaziz Bouteflika aux Français qui ont milité pour la cause nationale, dans le cadre d'une cérémonie organisée au consulat d'Algérie à Paris. Pour des raisons de santé, Robert Bonnau n'a pu faire le déplacement et la distinction lui sera remise, à titre posthume, dans les prochains jours, a indiqué à l'APS le consul général à Paris, Rachid Ouali.

RELIGION

«Rechercher les idées de renouveau par l'Ijtihad dans l'œuvre des Oulémas»

Les participants au premier Colloque international sur l'œuvre du cheikh Mohamed Larbi Tebbani, clôturé vendredi, à Sétif, ont recommandé «l'Ijtihad tenant à rechercher les idées de renouveau dans l'œuvre des Oulémas arabes et musulmans».

Les séminaristes se sont penchés sur la problématique des «déviations» introduites dans la pensée musulmane contemporaine «qui menacent la cohésion de la communauté» et exige des intellectuels, de renouer avec les idées des grands savants de la nation. M. Adda Felhai, conseiller à l'information au ministère des Affaires religieuses et du Wakf, a indiqué à l'APS qu'il devient «nécessaire» de renouer avec les penseurs de référence, dans les domaines de la culture et de la religion, oubliés depuis longtemps, ce qui mise la jeunesse à la portée d'influences étrangères négatives.

Selon M. Adda, la conscience et l'éveil intellectuel de la jeunesse ne peuvent être

acquis que par le retour aux Oulémas de la nation et une remise à l'ordre du jour, du patrimoine culturel, pour rechercher les solutions aux questions de l'époque actuelle.

Le même responsable a révélé que le ministère des Affaires religieuses et du Wakf a programmé dans ce contexte, un cycle de colloques et de rencontres, pour remédier au «vide intellectuel et culturel» et redécouvrir les oulémas et les érudits authentiques, algériens, arabes et musulmans, à l'instar de cheikh Bey Mohamed Ben Alem, cheikh Rassassi, cheikh Abi Merouane El Bouni, ainsi que les nombreux oulémas du Sahara qui répercutent les idées et les valeurs de paix et d'unité de la nation. La séance de clôture de



cette rencontre consacrée au cheikh Mohamed Larbi Tebbani, né en 1898 à Sétif qui a vécu une partie de sa vie dans les Lieux saints de l'islam, en restant fidèle à son appartenance au Maghreb et à l'Algérie, a donné lieu à des recommandations, relatives notamment à la publication de ses ouvrages, notamment «*Bra'at Al Achaaryine fi el rad a la el moukhalfine*», un ouvrage considéré par bien des aspects, comme «actuel».

Le Dr Khaled Douibi de l'université de Batna et le Dr Slimane Ould Khessal de l'université de Médéa ont mis l'accent dans leurs communications respectives, sur «les idées novatrices (de cet auteur) dans les domaines de la science du Hadith et de la politique notamment».

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, a ouvert jeudi, en présence des cadres de son secteur, les travaux de ce colloque international.

APS

Pourquoi certains se souviennent-ils de leurs rêves une fois éveillés, alors que d'autres n'en gardent aucun souvenir ? Une équipe de l'Inserm a tenté une nouvelle percée dans ce continent encore difficilement accessible : celui des rêves.

Les rêves conservent leur mystère



Nombre de chercheurs se sont évertués à les comprendre, à les interpréter... Ils font aussi, le délice des psy et autres voyant(e)s... Pourtant malgré les progrès constants réalisés dans la connaissance des mécanismes cérébraux, bien des questions demeurent sans réponse. Petit état des lieux...

Ne tournons pas autour du pot. Pour les chercheurs de l'unité 1028 (Centre de recherche en neuroscience de Lyon), « il est actuellement impossible avec les moyens dont disposent les chercheurs, de faire la distinction » entre ceux qui se souviennent de leurs rêves,

et les autres. Fin de l'histoire ? Pas du tout, au contraire...

Des rêveurs en éveil permanent

Les scientifiques français ont en effet mis au point un test qui permet d'analyser l'activité cérébrale des petits et des grands rêveurs. A l'aide d'électrodes, ils ont ainsi enregistré l'activité cérébrale de deux groupes de 18 volontaires. Avec d'un côté ceux qui se rappellent très souvent de leurs songes et de l'autre, ceux qui n'en ont jamais aucun souvenir. Les participants

ont également été exposés à différents sons, durant leur sommeil. Les résultats de ce travail suggèrent que les grands rêveurs se réveillent davantage la nuit, car ils seraient plus sensibles aux bruits environnants. « Se souvenir de ses rêves serait donc associé à des phases de micro-réveil », tentent les auteurs. Ainsi les « grands rêveurs » cumulerait-ils en moyenne 15 minutes d'éveil au cours de la nuit, contre 5 minutes pour les « petits rêveurs ». « Le cerveau des rêveurs serait donc plus "réactif" à l'environnement ou "distractible" que celui des petits rêveurs », concluent-ils.

Médiator® : Les médecins dans la ligne de mire ?



Bien des victimes de l'affaire du Médiator® révélée en novembre 2010, s'étaient vues prescrire ce médicament ou un de ses génériques comme coupe-faim. Or l'autorisation de mise sur le marché (AMM) de ce médicament était parfaitement claire, et ne prenait en compte que le traitement du diabète et de l'hypertriglycéridémie. Pour autant, les médecins prescripteurs peuvent-ils être mis à contribution pour dédommager les victimes ? Si ces dernières ont choisi de demander réparation au laboratoire Servier, elles sont peu nombreuses à impliquer les professionnels de santé. De son côté, la Caisse primaire d'Assurance maladie (CPAM) tout comme certaines associations de patients, ne semblent pas vouloir entamer de procédures à leur encontre.

Selon l'article L. 1142-24-2 du code de la santé publique « toute personne s'estimant victime d'un déficit fonctionnel imputable au benfluorex (...) peut saisir l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (Oniam) en vue d'obtenir la réparation des préjudices en résultant ». Depuis le 11 septembre 2011 et jusqu'à ce jour, 7 589 victimes présumées ont ainsi saisi l'Oniam.

Dès la mise en place du collège indépendant d'experts chargés de rendre un avis sur l'imputabilité des préjudices cardiaques, « les victimes présumées ont systématiquement mis en cause le labora-

toire Servier » fait savoir Erik Rance, directeur de l'Oniam. « Seulement 10 % d'entre elles ont choisi de faire une demande d'indemnisation commune au fabricant et à un professionnel de santé. Il est donc envisageable qu'un médecin prescripteur ou un pharmacien se voit un jour réclamer une indemnisation, dans le cadre de la même procédure que le laboratoire Servier. »

Les actions en justice

« Le versement de cette indemnisation n'empêche pas la victime d'intenter une action en justice si elle le souhaite. Mais dans ce cas, le délai risque de s'avérer bien plus long » souligne Erik Rance. Or la procédure auprès de l'Oniam se révèle bien plus longue que pré-

vue, et bien des victimes ayant déposé un dossier auprès de l'Oniam commencent à s'impatienter. « L'existence même du collège d'experts savait pour but de réduire les délais. Or le retard ne cesse de s'aggraver », souligne le Dr Dominique Courtois, président de l'Association d'aide aux victimes de l'isoméride et du Médiator® (Avim).

En août 2011 déjà, l'avocat des victimes du Médiator®, Jean-Michel Scharr, faisait valoir sur son site Internet que « des procédures juridictionnelles (civiles, pénales et/ou administratives) sont en cours ». Pour autant, les médecins ne sont pas souvent accusés par leurs patients. Mais « le laboratoire Servier, lui, met systématique-

ment les professionnels de santé en cause », précise Dominique Courtois.

Le 11 décembre 2012, Jacques Servier était mis en examen pour « homicides et blessures involontaires » dans le cadre de l'enquête conduite par le Pôle Santé public du tribunal de grande instance de Paris. C'est donc une évolution du cours de l'enquête, puisque le fondateur du laboratoire était déjà mis en examen pour « tromperie et escroquerie » dans un autre volet de cette dernière.

L'Assurance-maladie se concentre sur le fabricant

La prescription hors-AMM du Médiator® et de ses génériques a eu pour conséquence, des dépenses importantes supportées par l'Assurance-maladie. Pourtant, « la Caisse nationale d'Assurance-maladie (CNAM) n'a jamais eu l'intention de se retourner contre les médecins pour exiger une indemnisation pour avoir prescrit ce médicament », précise la CNAM à l'agence de presse Desinformation Santé.

« Néanmoins, les soins pris en charge à cette période n'ont pas à être financés par la collectivité. De ce fait, une plainte globale a été déposée contre le laboratoire Servier pour escroquerie et tromperie aggravée ». Lequel en toute logique, aura beau jeu de faire valoir que s'il a bien fabriqué la molécule mise en cause, ce sont bien les médecins qui l'ont prescrite, à bon ou mauvais escient... »

Ch

Le caractère du territoire

Le chat est un vrai chasseur. Il ne partage ni ses repas... ni son territoire. Mais son mode de vie, en étroite association avec l'homme, implique des aménagements liés à cette cohabitation. C'est pourquoi il a modifié ses comportements pour bien la gérer. À la base, des rituels et des attitudes que vous devez connaître pour être bien en phase.

Dans *Mon chat et moi on se soigne*, le vétérinaire Jean-Yves Gauchet explique que le territoire du chat « est une partie bien précise de son domaine vital dans laquelle il estime avoir une priorité d'accès et de jouissance. Il peut y tolérer des visiteurs, voire des pensionnaires ».

En réalité, il existe plusieurs territoires ou « champs », souligne Jean-Yves Gauchet. « On distingue le champ d'activité (le plus vaste) où le chat pratique la « chasse », où il s'amuse, se reproduit, et puis un champ d'isolement ».

Celui-ci correspond à une zone où votre animal va se reposer, évitant le contact. Il peut comprendre plusieurs secteurs comme le lit, le canapé, et le plus souvent en hauteur, sur un radiateur ou une étagère. « Le

chat

terre sacré
oire



Pour être en forme... 8 fruits et légumes par jour



Vous connaissez désormais l'adage selon lequel pour être en pleine forme, il convient de manger 5 fruits et légumes par jour. Si vous trouvez ce conseil contraignant, vous n'avez encore rien vu. Selon les chercheurs de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande), pour être de bonne humeur, les jeunes adultes devraient en consommer... 7 à 8 quotidiennement. Rien que ça.

Durant 21 jours, 281 jeunes adultes, âgés en moyenne de 20 ans, ont renseigné sur Internet leurs habitudes alimentaires et leur état d'esprit de fin de journée. Plus précisément, les participants devaient indiquer le nombre de portions consommées quotidiennement de fruits, de légumes, de chips, de gâteaux... Puis qualifier leur humeur grâce à 18 adje-

tifs, 9 positifs (détendu, joyeux, excité...) et 9 négatifs (malheureux, anxieux, triste)...

Résultat, « les plus gros consommateurs de fruits et légumes se sont déclarés plus calmes, plus heureux et plus énergiques que d'habitude » explique le Dr Tamlin Conner du département « psychologie » de l'Université d'Otago. « Et nous avons démontré que les jeunes ont besoin de consommer environ sept à huit portions de fruits et de légumes par jour avant d'observer un changement significatif ». Avant de revoir votre budget « fruits et légumes » à la hausse, les chercheurs recommandent tout de même « des études supplémentaires pour évaluer l'influence d'une telle consommation sur notre humeur et notre bien-être ».

Manger de tout, sans se ruiner

Avoir une alimentation équilibrée sans dépenser des sommes folles ? Alors que les spécialistes nous expliquent de plus en plus que l'obésité est – aussi – une maladie de la pauvreté, c'est pourtant tout à fait possible. Pour participer à la lutte contre la précarité alimentaire, le Centre de recherche et d'information nutritionnelle (Cerin) publie un petit guide plein d'astuces pour manger au meilleur rapport « qualité nutritionnelle/prix ».

Organisation et rangement, courses et préparation, toutes les étapes sont abordées avec des conseils très pratiques. Principalement destiné aux familles à faible revenu, ce guide est une mine d'informations.

« Ayez toujours en réserve certains aliments de base, peu chers mais d'excellente

qualité nutritionnelle comme les œufs, le lait ou les légumes secs », « mangez avant de faire vos courses, pour résister aux tentations trop onéreuses » ou encore « cuisinez vite et « bon » ». Tout en couleurs et en illustrations, il guide le lecteur vers une alimentation équilibrée et savoureuse, « même dans une petite cuisine et avec peu d'ustensiles ».

Fromage congelé et épices variées

Même avec un placard et un frigo presque vides, « il est possible d'improviser un repas complet ». Par exemple, « soupe à l'oignon et tartine d'emmental gratiné » en entrée, « purée instantanée, au lait et au beurre avec des sardines ou du jambon » pour le plat, et enfin un yaourt.

« Ne jetez pas vos restes de fromage. Congelés dans un sachet, puis râpés selon vos besoins, ils seront délicieux fondus sur vos pâtes ou vos légumes ! ». Enfin pourquoi ne pas investir dans les épices et les condiments ? « Thym, laurier, curry, paprika, muscade, curcuma... pour parfumer les plats. Cannelle, gingembre, cumin... pour les yaourts et les fromages », elles se conservent très longtemps, pour peu qu'elles soient rangées à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Grossesse — Reconnaître les signes de pré-éclampsie

La pré-éclampsie est une maladie relativement fréquente de la grossesse. Elle est caractérisée par l'apparition d'une hypertension artérielle et de protéines dans les urines, généralement après 20 semaines d'aménorrhée. Non traitée, elle risque d'entrainer des complications (éclampsie, hémorragie cérébrale...) aux conséquences potentiellement graves. Dans trois cas sur quatre, la pré-éclampsie survient lors d'une première grossesse. Elle résultera d'un dysfonctionnement au niveau du placenta. Cette maladie affecte environ 7% des femmes enceintes. D'après l'Inserm, chaque année, 40 000 Françaises sont concernées. « Dans la plupart des cas, un suivi permet d'éviter les complications graves. Mais dans un cas sur dix, une forme sévère survient. La seule façon de sauver la mère est alors d'extraire le fœtus et son placenta ».

Quels signes d'alerte ?

La pré-éclampsie est diagnostiquée lorsqu'une femme enceinte présente l'apparition récente d'une hypertension artérielle et d'une protéinurie inexpliquée. Quelques symptômes peuvent alerter : des céphalées violentes, des troubles visuels (hypersensibilité à la lumière, « mouches », tâches ou brillances devant les yeux), des accouphènes, des douleurs abdominales, des vomissements ou encore la diminution ou l'arrêt des urines. Des œdèmes « massifs » peuvent également apparaître et s'accompagner d'une prise de

poids brutale. Dans un cas sur dix, la pré-éclampsie entraîne des complications graves, mettant en jeu, « à court terme », le pronostic vital de la mère et de son fœtus. Il s'agit principalement de :

- l'éclampsie : caractérisée par l'apparition de crises convulsives, provoquées par une hypertension artérielle intracrânienne chez la mère ;

- l'hémorragie cérébrale « qui est la cause principale de décès des mères », précise l'Inserm ;

- l'insuffisance rénale chez la mère,

- un décollement placentaire susceptible d'être à l'origine d'une hémorragie interne.

La pré-éclampsie et ses complications sont responsables d'un tiers de naissances de grands prématurés en France. Ce syndrome est également une cause majeure de retard de croissance intra-utérin. Avec 20 morts chaque année, il constitue la deuxième cause de décès maternels dans l'Hexagone. Après les hémorragies de la délivrance.

Des marques pas assez « précoces »

Actuellement il existe quelques marqueurs détectables à partir de 20 semaines de grossesse. Cependant pour les chercheurs, l'enjeu à l'avenir est d'identifier des « traces » encore plus précoces de la maladie. Ce qui permettrait dès les premières semaines de grossesse, de savoir si une femme va la développer ou non.

champ d'élimination est naturellement un champ d'isolement, l'invention de la litière en ayant imposé le partage ». Tout comme celui dédié à l'alimentation.

Le champ d'agression. Il ne s'agit pas d'une zone géographique bien délimitée, mais d'une surface autour du chat, à l'intérieur de laquelle il ne tolère aucune approche, sous peine de réaction violente. « Cette surface est variable selon l'état physique ou émotionnel du chat. Ainsi, un félin qui souffre ne supportera pas la proximité d'un congénère ». Le chat communique par les odeurs, qui lui permettent de faire comprendre aux autres félin les limites et l'importance de son domaine. Il utilise pour cela des « marques » qui peuvent prendre la forme de dépôts d'urine ou de griffades sur des objets.

Enfin les glandes situées sur ses joues et à la base de sa queue libèrent une substance odorante, qui marque son passage lorsqu'il se frotte aux objets. C'est cette odeur qui fera comprendre à ses congénères que l'espace en question est « occupé ».

ALGÉRIE - FMI

Le Conseil d'administration du FMI félicite l'Algérie pour ses bonnes performances économiques

Le Conseil d'administration du FMI a salué l'Algérie pour ses bonnes performances économiques malgré une conjoncture économique internationale défavorable, tout en préconisant la préservation de la stabilité macroéconomique et le développement d'une croissance solide hors hydrocarbures.



“Le Conseil d’administration du FMI félicite l’Algérie pour les solides résultats économiques qu’elle a continué à enregistrer en dépit d’une conjoncture internationale difficile”, a indiqué le Fonds dans sa note d’information publiée vendredi suite à la réunion de son Conseil tenue le 16 janvier dans le cadre de son évaluation annuelle de l’économie de cha-
cun des pays membres.

Le Conseil d’administration du Fonds a indiqué que la croissance du PIB de l’Algérie devrait s’établir à 3,4% en 2013 (contre 2,5% en 2012), soutenue par la demande intérieure et la reprise du secteur des hydrocarbures. A l’instar de ces dernières années, poursuit-il, les réserves de change, qui représentent environ trois ans d’importations, “resteront confortables” en 2013, tandis que le niveau d’endettement extérieur “reste faible”.

Néanmoins, note-t-il, l’Algérie est “vulnérable à un repli prolongé des cours du pétrole, à une hausse des prix internationaux de produits alimentaires (notamment du blé), à une détérioration de l’économie mondiale, en particulier dans la zone euro, et aux pressions grandissantes sur le pays pour que soit utilisée la rente provenant des hydrocarbures.”

Les membres du Conseil d’administration de l’institution de Bretton Woods ont souligné la nécessité d’entreprendre de vastes réformes pour diversifier l’économie, améliorer le climat des affaires et la compétitivité, accroître la productivité et doper la croissance, notamment en dehors du secteur des hydrocarbures. Des efforts doivent également être portés sur la promotion de l’investissement privé et l’accompagnement d’une économie plus efficiente et fondée sur la connaissance, a-t-il poursuivi. Il relève, d’une autre part, la nécessité de sauvegarder l’investissement public et d’améliorer sa qualité, et de renforcer sa capacité d’absorption.

Tout en saluant une baisse continue du taux de chômage, le FMI estime que la croissance économique actuelle n’est pas suffisamment ra-

pide pour le réduire fortement, et reste “fortement tributaire du secteur public, financé par les recettes exceptionnelles tirées des hydrocarbures et insuffisamment diversifiée”. Le taux de chômage a été ramené d’un niveau record de près de 30% en 2000 à 10% en 2011, mais il reste élevé pour les jeunes (21,5%) et pour les femmes (17%), note-t-il.

“La croissance négative du secteur des hydrocarbures observée au cours des dernières années a freiné la croissance globale, tandis que l’investissement public progresse moins rapidement depuis 2009, ce qui contribue au ralentissement de l’expansion du secteur hors hydrocarbures”, ajoute-t-il. Par ailleurs, le FMI souligne avoir pris note de l’évaluation des services selon laquelle le taux de change effectif réel est aligné sur les fondamentaux. A ce sujet, il a salué l’intention des autorités financières de faire face au niveau élevé de la prime sur le marché parallèle et a estimé que le relèvement des plafonds d’allocation de devises aux voyageurs à l’étranger “sera un pas dans la bonne direction”.

Il a aussi souhaité que les autorités développent davantage le marché des changes interbancaires. Aussi, le FMI préconise l’engagement d’autres efforts pour améliorer le climat des affaires, ajoutant que “le secteur bancaire est solide, mais l’accès au financement reste limité” tandis que les marchés financiers ne sont pas suffisamment développés.

Le Conseil d’administration de cette institution financière internationale considère que “la montée de l’inflation, la dépendance persistante à l’égard du secteur des hydrocarbures et des dépenses publiques, et la vulnérabilité à un repli prolongé des cours du pétrole, de même que le niveau élevé du chômage, constituent des défis considérables”.

Dans ce contexte, il encourage les autorités nationales “à prendre des mesures pour préserver la stabilité macroéconomique, assurer la viabilité à long terme des finances publiques et promouvoir une forte croissance hors hydrocarbures”.

Le FMI a salué “les efforts consentis par les autorités pour maîtriser l’inflation, notamment au travers d’une plus grande ponction de liquidités et d’un relèvement du niveau des réserves obligatoires par la Banque d’Algérie, et de la consolidation budgétaire prévue dans la loi de finances de 2013”. L’inflation a fait un bond pour passer de 4,5% en 2011 à 8,4% en 2012, soit le taux le plus élevé enregistré depuis 15 ans, constate-t-il.

Pour ramener le taux d’inflation moyen au niveau recherché, il préconise notamment de resserrer davantage la politique monétaire en absorbant les liquidités excédentaires, en évitant de nouvelles augmentations salariales dans le secteur public et en émettant des obligations d’Etat pour couvrir les besoins de trésorerie, au lieu de faire appel au Fonds de régulation des recettes (FRR). Le solde du FRR, net de la dette publique, se maintiendra aux alentours de 26 % du PIB, a-t-il avancé.

Il souligne aussi qu’un ajustement budgétaire plus poussé sera essentiel pour assurer la viabilité des finances publiques. Dans cette perspective, il propose de concentrer les efforts sur la maîtrise des dépenses courantes, notamment de la masse salariale, un meilleur ciblage des subventions, une révision des exonérations fiscales et la mobilisation de recettes fiscales hors hydrocarbures.

Sur ce point, il affirme que la loi de finances pour 2013 prévoit l’achèvement progressif des rappels de salaires et une consolidation budgétaire, avec un déficit budgétaire qui devrait régresser à 1,3% du PIB en 2013. Le Conseil d’administration du FMI a salué les améliorations enregistrées sur le plan de la stabilité financière et suggéré que des mesures soient prises pour consolider ces gains.

Selon les estimations du Fonds, l’excédent courant, qui devrait atteindre un taux de 8,1% du PIB en 2012 (l’augmentation des prix des hydrocarbures devant compenser la baisse des volumes exportés), devrait s’établir à 7% du PIB en 2013.

APS

DETTE

L’agence de notation financière Fitch abaisse la note de Chypre de deux crans supplémentaires

L’agence de notation financière Fitch a abaissé vendredi la note de la République de Chypre de deux crans supplémentaires, de BB- à B, ce qui la rapproche de la catégorie des pays considérés comme étant en défaut de paiement. Fitch, qui avait déjà abaissé de deux crans la note de Chypre à la fin novembre, considère que le soutien que l’Etat devra apporter aux banques chypriotes devrait être “plus important” que celui estimé jusqu’à présent. “Les coûts totaux de la recapitalisation du secteur bancaire pourraient s’élèver à 10 milliards d’euros”, mais Fitch pense que ce chiffre pourrait être dépassé, ce qui augmenterait d’autant le montant du programme de soutien -17 milliards pour le moment prévus-, dont aurait besoin Chypre, a souligné l’agence de notation. Dans ce cas, la dette de l’Etat chypriote pourrait par conséquent atteindre 140% du PIB en 2013, au lieu des 120% des précédentes prévisions, prévoit Fitch. L’agence rappelle que Chypre est actuellement en négociation avec la Troïka (le Fonds monétaire international (FMI), l’Union européenne (UE) et la Banque centrale européenne (BCE)) pour un plan de sauvetage et juge néanmoins “hautement improbable” que ce pays se trouve en situation de défaut de paiement avant le remboursement en juin d’obligations d’un montant de 1,4 milliard d’euros. L’agence maintient cependant Chypre sous surveillance négative et n’écarte pas une nouvelle dégradation au cas où le renflouement des banques s’avérerait encore plus important.

ESPAGNE

L’économie espagnole va renouer avec la croissance au second semestre



L’économie espagnole va renouer avec la croissance au cours du second semestre, a indiqué vendredi à Davos (Suisse) le ministre espagnol de l’Economie Luis de Guindo. Au troisième trimestre, l’économie espagnole “se stabilisera autour de 0%” et au “4^e trimestre, elle reprendra le chemin de la croissance”, a-t-il déclaré à la presse au Forum économique mondial, qui réunit l’élite politique et économique mondiale. Le ministre espagnol a aussi affirmé que le gouvernement prendra “toutes les mesures pour encourager le crédit”. Il a ajouté que le premier trimestre de cette année sera “moins mauvais que le dernier de 2012, et que le “deuxième de 2013 sera moins mauvais que le précédent, le troisième se stabilisera autour de 0% et le 4^e trimestre sera en légère hausse”. Ces projections du gouvernement espagnol contrastent avec celle du Fonds monétaire international, qui table sur un recul du PIB espagnol de 1,5% en 2013, suivi d’une hausse de 0,8% en 2014.

LANCÉ PAR LA CNEP-BANQUE «Sahti», un nouveau produit d'assurance de personnes

Un nouveau produit d'assurance de personnes baptisé «Sahti» (ma santé) sera commercialisé dès demain dimanche à travers sept agences pilotes de la CNEP-banque en attendant sa généralisation, à partir du 3 mars prochain, à l'ensemble des agences de cette banque publique. Lancé en partenariat avec l'assureur Cardiff El Djazaïr, le produit sera proposé à la clientèle sous deux formules : «Sahti individuelle» et «Sahti familiale» qui couvre tous les membres de la famille (adhérent, conjoint et enfants à charge), a appris l'APS auprès de la banque. La formule individuelle porte sur deux garanties. Elle permet le versement d'un capital de 500 000 DA en cas de maladie aggravée, notamment le cancer, ainsi que le versement d'une indemnité journalière de 3 000 DA en cas d'hospitalisation suite à un accident ou une maladie, précise un responsable de la Cnep-banque (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance). Cette dernière indemnité passe à 5 000 DA en cas d'hospitalisation chirurgicale dans un établissement public ou privé. La deuxième formule, la familiale, permet aux assurés de bénéficier d'un capital unique de 300 000 DA pour l'assuré ou un membre de sa famille en cas de cancer. Et comme dans la première formule, une indemnité journalière de 3 000 DA par assuré est versée en cas d'hospitalisation pour accident ou maladie alors qu'elle passe 5 000 DA en cas d'hospitalisation chirurgicale. Les primes de «Sahti» sont mensuelles et varient de 245 DA à 1 375 DA/mois selon la formule, précise-t-on. Le produit sera commercialisé à partir de dimanche à travers les agences CNEP de Mohamed V (Algér-centre), Abane Ramdane (Tizi-Ouzou), Béjaïa, Annaba, Sétif, Tlemcen et Chlef, informe la banque. La Cnep-banque, qui compte plus de 3 millions de clients, est la première banque publique à s'investir dans la bancassurance en Algérie en partenariat avec Cardiff El Djazaïr, filiale assurance-vie du groupe bancaire français BNP Paribas. En 2009, les deux partenaires avaient lancé leur premier produit de bancassurance, appelé la «totale prévoyance», un produit d'assurance de personnes qui couvre le décès ou l'invalidité absolue et définitive et qui a attiré pas moins de 30.000 souscripteurs à la fin du premier semestre 2012.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE Rencontre régionale à Ghardaïa

Une rencontre régionale de «concertation» sur le développement local se tiendra aujourd'hui dans la capitale du M'zab (Ghardaïa) pour discuter des programmes de développement mis en place pour les wilayas du sud.



Cette rencontre «est une occasion supplémentaire de rapprochement entre les acteurs pour réduire les distances, favoriser dans la participation, l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement engagés au profit des wilayas du Sud», indique le ministère. Il s'agit aussi de l'opportunité d'impliquer les acteurs locaux, dont la société civile, dans le processus de développement économique du pays.

Les débats seront animés par les ministres de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, M. Abdellkader Ouali, indique la même source. Outre les représentants du secteur agricole (agriculteurs, éleveurs,...) il y aura également à cette rencontre des opérateurs économiques, des investisseurs, ainsi que des notables et les représentants de la société civile des wilayas du sud-est du pays (Ghardaïa, El Oued, Ouargla, Biskra et Laghouat).

Cette conférence-débat, qui marque le début d'une série de rencontres régionales, permettra d'évaluer l'impact généré par les actions prises en faveur du grand sud algérien de manière à «impulser» le développement économique et social de ces régions, indique le ministère. Il s'agit aussi de l'opportunité d'impliquer les acteurs locaux, dont la société civile, dans le processus de développement économique du pays.

Le secteur agricole, une des principales activités économiques de ces régions, fait l'objet d'un intérêt particulier aussi bien de la part des pouvoirs publics que des investisseurs et populations locales.

Les productions de l'agriculture saharienne sont réputées pour leurs rendements élevés, notamment la céréaliculture avec des niveaux de production de plus de 80 q/ha dans les wilayas de Ghardaïa et à Adrar. A El

Oued et Biskra, les cultures maraîchères sont devenues un créneau porteur pour ces deux wilayas. L'agriculture saharienne représente 18,2% de la valeur de la production agricole nationale, qui a atteint 29,3 milliards de dollars lors de la campagne agricole 2011-2012, selon le ministère de l'Agriculture.

En 2012, les pouvoirs publics ont accordé une enveloppe supplémentaire de 79 milliards DA au développement de l'agriculture dans le Sud.

Ces montants sont destinés notamment au développement des régions pastorales situées aux frontières et sahariennes à travers la réalisation de forages, des puits, des unités de production fourragère et agro-alimentaire. D'autres rencontres similaires sont prévues dans les wilayas du Sud-ouest du pays (Adrar, Tamanrasset, Bechar et Tindouf), indique le ministère de l'agriculture.

INDUSTRIE - PAPIER

Le groupe public du papier «Tonic industrie» veut se repositionner sur le marché national

Le groupe public «Tonic industrie», qui a été repris en 2011 par l'Etat, vise à se repositionner sur le marché national, après une absence due à la faillite du privé Tonic emballage, doubler son chiffre d'affaires en 2013 et décrocher des parts de marchés à l'international, a indiqué un responsable du groupe.

Pour ce faire, la stratégie d'investissement du groupe repose sur l'utilisation du papier recyclé, une activité qui représente 50% des papiers produits dans le monde, a indiqué à l'APS le P-DG de ce groupe, relevant de la SGP-chimie pharmacie (Gephac), M. Mustapha Merzouk.

L'investissement dans la formation des ressources humaines et la mise à niveau de l'outil de production figurent aussi parmi les priorités de groupe, a-t-il ajouté. M. Merzouk a fait savoir également que le groupe compte doubler son chiffre d'affaires en 2013 pour atteindre 6 milliards de DA, contre 3 milliards de DA en 2012.

L'année 2012 a été consacrée à la remise à niveau de l'ensemble du système de gestion, hérité de l'époque de Tonic emballage, dans chaque structure de l'entreprise afin d'atteindre le bon «qualitatif et quantitatif» nécessaire, a-t-il relevé. Le groupe compte réaliser en 2013 des exportations de l'ordre de 5% de son chiffre d'affaires, contre 1% en 2012, pour atteindre progressivement 10 à 15% à terme.

Selon ce responsable, l'exportation constitue un axe stratégique pour le groupe. De même, l'objectif de Tonic industrie est de réduire la facture d'importation de papier du pays, a indiqué pour sa part le président du directoire de la SGP-Gephac, M. Cherif Bounab, lors d'une visite d'inspection au groupe. La demande nationale en papier est de 500 000 tonnes par an et les seuls opérateurs publics Tonic industrie et le groupe industriel du papier et de la cellulose (Gipec) ne produisent que 5% de cette demande, alors que 1% est assurée par le secteur privé.

«Nous voulons investir dans la récupération du vieux papier, qui représente un grand potentiel, car la facture d'importation coûte annuellement des milliards de DA à l'Algérie», a-t-il relevé. Sur les futurs projets du groupe, M. Bounab a indiqué que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait approuvé l'attribution d'une enveloppe de 10 milliards de DA au groupe pour la réalisation d'une unité de fabrication de 110 000 tonnes/an de papier carton compact, une matière que l'Algérie importe actuellement. Le carton compact ou carton «plat» est utilisé notamment dans les industries agroalimentaire, pharmaceutique et chimique.

Revenant sur le passage de Tonic au secteur public, M. Bounab a expliqué qu'après la faillite en 2008 de l'ex-groupe

privé Tonic emballage, l'Etat a décidé de le reprendre en 2011 et devient Tonic industrie, en le transférant à la SGP-Gephac afin de préserver les quelque 2 700 emplois. «Le CPE s'est réuni en janvier 2011 et a décidé de reprendre cette entreprise et de la transférer à la SGP-Gephac», a rappelé M. Bounab, précisant que le capital de cette société qui était de seulement 1 million de DA lors de sa création en avril 2011, a été augmenté après deux mois à 30 milliards de DA.

Le même responsable a expliqué que l'entreprise était caractérisée par un manque d'organisation en l'absence d'une réglementation interne de gestion et de l'inexistence d'une grille de salaire et de classification du personnel, ce qui a créé une injustice dans le système de rémunération, a-t-il fait remarquer.

Actuellement, le groupe se penche sur l'évolution de ses activités et l'objectif est de responsabiliser tout le personnel sur l'obligation du résultat. Il s'est dit «satisfait» du fait que beaucoup de choses se sont améliorées concrètement notamment dans la production, l'hygiène, la sécurité, et la maintenance. Toutefois, M. Bounab a relevé des défaillances surtout le retard accusé dans la réalisation d'une station d'épuration d'eau, l'adduction d'eau des unités de l'entreprise à partir de la station de dessalement de Fouka



ainsi que l'installation d'une ligne électrique.

Selon lui, les organismes concernés devraient prendre en charge ces problèmes qui pénalisent le fonctionnement des unités de production du groupe. Tonic industrie active dans les filières de la récupération, la production de papier sanitaire, de papier pour carton ondulé et tous les domaines de la transformation qui sont la caisse carton ondulé, le sac petit et moyen contenu la boîte pliante, les gobelets ... etc.

Le groupe qui emploie environ 2 700 travailleurs, composé majoritairement de jeunes, produit 320 000 tonnes par an tous articles confondus.

APS

ADULTÈRE

15 ans de prison ferme pour l'assassin

Quel supplice pour le fils qui découvre sa mère dans une attitude qui ne prête à aucune équivoque !

A.Ferrag

S. B., âgé de 44 ans et sa maîtresse M.D., âgée de 53 ans mariée et mère de trois enfants, dont le cadet est âgé de 30 ans. Et c'est celui-ci même qui assista au spectacle le plus horrible de sa vie.

En effet, le jeune homme rentre à la maison pour échapper à la monotonie de l'extérieur.

Il est à peine quatorze heures, il ne savait pas ce qui l'attendait, et pour cause, dès qu'il franchit la porte, une sensation étrange le saisit. Ensuite il perçoit des bruits bizarres qui parviennent de la chambre.

H. D., devant la porte, devine la nature des bruits. Tétanisé, il reconnaît la voix de sa mère.

Comme un fou, il recule d'un pas pour prendre de l'élan, d'un magistral coup de pied.

La porte s'ouvre soudainement. Une fraction de seconde suffit au cerveau de Hamid pour « filmer » la scène : en face de lui, sur le lit parental le jeune homme voit sa propre mère avec un voisin.

En même temps, l'homme se retire et tente de sauter du lit mais Hamid, aveuglé par la colère, bondit



sur lui et de toutes ses forces se met à frapper, à frapper. D'un coup de couteau à l'abdomen, il blesse grièvement le voisin qui devait, malheureusement, succomber lors de son transfert à l'hôpital.

Durant ce furieux corps à corps, l'infidèle épouse et mère de famille se sauve. Ce sont ses cris de détresse qui alertent les voisins. En arrivant sur les lieux, les premiers trouvent l'amant agonisant.

Quant à la femme, elle a eu le courage et la force de ramasser quelques effets personnels et rejoint la route.

Apprehendé, H. D. n'oppose aucune résistance au moment de son arrestation. Présenté au magistrat instructeur, il est dans un premier temps accusé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner.

Au cours du procès, le 22 janvier

2013, au tribunal d'Alger, déclare : « Je n'étais plus maître de mes gestes, tout se brouillait et ma tête me faisait terriblement mal. »

Prenant la parole, le représentant du ministère public tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé, en insistant sur le rapport de l'expertise médicale qui ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre.

À la fin de son intervention, le procureur de la République requiert la peine de 25 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

Dans sa plaidoirie la défense se révèle longuement sur les moments difficiles traversés par l'accusé.

Lors des délibérations le jury, tenant compte des circonstances atténuantes, a condamné H. D. à 15 ans de réclusion criminelle.



Le 22 janvier 2013, le tribunal criminel de Sidi M'hamed a rendu son verdict concernant un jeune homme accusé d'enlèvement et de tentative de viol sur la personne de sa cousine.

Kamel, 30 ans, repris de justice, a un regard sour-

nois et s'exprime plutôt mal pour quelqu'un qui n'a rien à se reprocher : « cette femme est folle. J'ai ne l'ai jamais touchée. Elle affable, les membres du tribunal auront vite fait de l'interrompre en priant la victime de donner sa version des faits ».

Tentative de viol

« Il y a une année, l'accusé a tenté de porter atteinte à ma pudeur en me menaçant avec couteau ».

Mais, depuis son arrestation, il ne cesse de nier les faits ». Amina, 25 ans a du mal à contenir sa colère. « Monsieur le président, mon cousin mérite une lourde peine. Je vous jure que je ne mens pas, et pourquoi le ferais-je d'ailleurs ? L'avocat de la défense, outre, n'est pas de son avis. Il demande que son client soit acquitté pour manque de preuves.

Selon lui, Amina aurait inventé cette histoire pour se venger de je ne sais quoi ! dira-t-il à la cour.

Le représentant du ministère public, pour sa part, met l'accent sur la dignité bafouée de la femme algérienne. Certains jeunes se permettent tout pensant avoir tous les droits. Or la loi existe et punit toute injustice.

L'accusé a commis un acte grave en s'attaquant à sa jeune cousine. Je requiers une peine de dix ans ferme, dira-t-il.

Au terme du procès, la cour se retire pour délibérer et après un court instant revient avec son verdict : le mis en cause bénéficie de larges circonstances atténuantes et écope d'une peine de 3 ans de prison.

Un dealer dangereux arrêté par la BMPJ de Khemis Miliana

Salim.Ben

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sud-est de wilaya d'Aïn Defla ont réussi, au cours de la semaine passé d'arrêter et mettre fin aux agissements d'un dangereux dealer à Khemis Miliana.

Ce dernier âgé de 34 ans, originaire de la ville de Khemis Miliana, était en possession d'une quantité de kif traité sous forme de plaquettes. Un plan minutieux a été préparé par les éléments de la BMPJ afin de mettre la main sur cette personne qui tenait le quartier Souffey comme lieu de vente de cette drogue. Suite à des informations bien fournies, le dealer a été repéré auprès du stade de proximité du quartier Souffey, où il a été arrêté avec une quantité de kif traité de 21,50 g et 19 cachets de psychotropes prêts pour la vente

sous forme de petits morceaux. L'opération a été déclenchée quand les policiers ont réalisé qu'une transaction devait avoir lieu à la cité précitée, au moment du déroulement de la rencontre de football ayant opposé l'équipe du quartier avec une équipe voisine. Les éléments de la BMPJ étaient en place pour arrêter l'individu en flagrant délit et d'éviter sa fuite à travers les ruelles de cette cité populaire et populeuse. Ce plan qui a réussi et permis l'arrestation du dealer, un repris de justice, en possession de quantité de drogue dissimulée dans un sac à dos. Par ailleurs lors de la fouille de la maison de ce criminel, les policiers ont découvert une autre quantité de kif traité de 59,6 g, ainsi que 40 cachets de psychotropes.

Le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur, pour détention et commercialisation de stupéfiants, en attendant sa comparution devant le tribunal pour répondre de ses actes.

USA

Le vice-président défend sur le terrain la réforme des armes à feu

Le vice-président des Etats-Unis Joe Biden a défendu vendredi, aux portes du Vieux Sud conservateur, un renforcement de la législation sur les armes à feu. Joe Biden a participé à une "table ronde" avec des hauts responsables de l'administration et des experts.

Ces experts ont étudié la question des armes à feu à la suite de la fusillade qui avait fait 33 morts dans l'université Virginia Tech en 2007, a précisé la Maison-Blanche. Virginia Tech, à Blacksburg, est située à 300 km de Richmond.

« En tant que pays, nous ne pouvons pas rester silencieux après ce qui s'est passé à Newtown. De magnifiques petits enfants, âgés de six et sept ans, 20 d'entre eux transpercés (de balles). J'ai rencontré les parents de la plupart d'entre-eux », a déclaré M. Biden à l'issue de la rencontre.

« C'est une tragédie nationale qui illustre la vulnérabilité que les gens ressentent vis-à-vis de leur sécurité et de celle de leurs enfants », a-t-il ajouté, après avoir évoqué, parmi les pistes étudiées pour réduire la violence, la vérification systématique des antécédents des acheteurs d'armes via un fichier national.

La Virginie, au sud de Washington, illustre à plus d'un titre la difficulté de lutter contre la prolifération des armes. Les législateurs locaux ont abrogé en 2012 une loi qui interdisait d'en acheter plus d'une par mois. C'est également dans cet Etat qu'est installé le siège du puissant lobby des marchands d'armes à feu, la National Rifle Association (NRA).

Ce déplacement du vice-président intervient alors qu'au Congrès américain, à Washington, les démocrates ont lancé jeudi leur campagne pour renforcer la législation sur les armes à feu et notamment les fusils semi-automatiques. La sénatrice démocrate Dianne Feinstein a présenté un texte qui interdirait la vente, la fabrication et l'importation de nouvelles armes semi-automatiques de type militaire, et notamment le Bushmaster XM-15 utilisé par le tireur de l'école de Newtown, où 20 enfants et six membres de l'encadrement ont été abattus le 14 décembre. Mais l'opposition dépasse le simple clivage entre républicains et démocrates et illustre la sensibilité du sujet, dans un pays où 40 % des habitants possèdent une arme à feu, et où les pères fondateurs ont amendé la Constitution pour en garantir le droit.

GABON

176 kg d'ivoire saisis

à Libreville

Les autorités gabonaises ont saisi mardi 176 kg d'ivoire qui devaient être convoyés au Bénin, a annoncé la présidence gabonaise dans un communiqué vendredi.

« Les autorités judiciaires gabonaises ont saisi le 22 janvier au Port-Môle, à Libreville, 176 kg d'ivoire, deux cornes de sitatunga (antilope), 150 kg de requin salé et fumé et un gros carton de crevettes péchées illégalement. Les trafiquants ont été arrêtés », selon le communiqué. « Suite aux informations recueillies par l'ONG Conservation Justice (...) des trafiquants d'ivoire ont été filés depuis la ville d'Oyem (nord du Gabon) jusqu'à au Port-Môle de Libreville, lieu à partir duquel de la marchandise allait être acheminée vers Cotonou », précise le texte.

Deux personnes, un Gabonais et un Togolais ainsi que le capitaine du bateau de nationalité santoméenne, ont été arrêtés, selon le communiqué. « La population d'éléphants du Gabon est restée relativement stable, mais le massacre, ces deux dernières années, est de plus en plus observé, mettant en péril la survie de l'espèce. Avec le prix de l'ivoire qui ne cesse d'augmenter chaque année sur le marché noir asiatique - plus de 1 000 000 FCFA (2000 USD) le kg actuellement - le pays, devient la cible de tous les braconniers de la pire espèce en Afrique centrale », souligne le communiqué.

APS

Programme du dimanche 27 janvier 2013



10h30 : Chahra (07) rediff - Feuilleton alg
11h00 : Santé mag «rediff» - magazine
12h00 : Journal en français+ météo - Information
12h25 : Avis religieux (direct) - Religion
13h25 : Football (MCA/USMA) «différé» - Sport
15h00 : Twahacht bladi (direct) - Emission
16h30 : Flipper I (07) - Dessin animé
17h00 : Yakari (17) - Dessin animé
17h20 : Takder tarbah n°89 - Emission de jeux
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h25 : Chahra (08) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+ météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Canal foot - Emission sportive
22h00 : Culture club - Emission culturelle
23h00 : M'naouar Beldja - Concert
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Mon assiette santé - Magazine de services
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration - Zelligs anciens
13:35 Météo
13:40 Mentalist - Série policière - Promenons-nous dans les bois - Saison 1 (5/23)
14:35 Dr House - Série hospitalière - Question de fidélité - Saison 1 (7/22)
15:25 Dr House - Série hospitalière - Empoisonnement - Saison 1 (8/22)
16:20 Les experts : Miami - Série policière - Une affaire empoisonnée - Saison 1 (15/24)
17:10 Les experts : Miami - Série policière - Quitte ou double - Saison 1 (17/24)
18:00 Sept à huit - Magazine de société
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration - Garde-corps en couleur
20:40 Météo
23:45 Les experts : Manhattan - Série policière - Ça vaut de l'or - Saison 6 (17/23)



12:05 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
13:00 Journal
13:20 13H15, le dimanche... - Magazine d'actualité - Elysée, Matignon, saison 2
14:05 Météo 2
14:10 Vivement dimanche - Divertissement
16:20 Grandeur nature - Animalier - Face au crocodile géant
17:30 Stade 2 - Multisports
18:45 Point route - Magazine de services
18:50 Vivement dimanche prochain - Divertissement
20:00 Journal
20:30 20H30 le dimanche - Magazine d'information - Un éclairage original sur l'actualité.
20:40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
20:41 Météo 2
22:40 Non élucidé - Magazine de société - L'affaire Stéphane Dieterich



12:00 12/13 : Journal régional
12:10 12/13 dimanche - Magazine politique
12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier
13:20 Le tuteur - Téléfilm dramatique - Promenade de santé
14:55 Keno - Loterie
15:00 En course sur France 3 - Tiercé - Le Prix d'Amérique - Depuis Vincennes
15:45 Patinage artistique - Championnats d'Europe 2013 - Gala
17:05 Chabada - Magazine musical - Spéciale Pascal Obispo, 20 ans de carrière
17:55 Questions pour un super champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:15 Zorro - Série d'aventures - Adieu, señor magistrat! - Saison 1 (26/39)
21:35 Jackson Brodie, détective privé - Série policière - Les choses s'arrangent mais ça ne va pas mieux - Saison 1 (4/6)
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Inspecteur Gently - Téléfilm policier - Le moulin de la discorde - (7/9)



12:15 Le petit journal de la semaine - Divertissement
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité
13:50 La semaine des Guignols - Divertissement-humour
14:25 Dimanche + - Magazine politique
15:15 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Diego Buñuel en Amérique Centrale
16:15 Services secrets : la part d'ombre de la République - Société
17:00 Handball - Championnat du monde 2013 - Finale
19:00 Canal football club - Football - 1re partie
19:40 Canal football club - Football - 2e partie
20:55 Avant match L1 - Magazine sportif
22:55 Canal football club - Football - Le debrief
23:15 L'équipe du dimanche - Football



11:20 Turbo - Magazine de l'automobile
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 maison à vendre - Magazine de société
14:40 Recherche appartement ou maison - Téléréalité
16:20 D&CO - Magazine de la décoration - Sophie
17:15 66 minutes - Magazine d'actualité
18:40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 E=M6 - Magazine scientifique - Découvertes, espèces menacées ou disparues : les nouveaux mystères des animaux ?
20:30 Sport 6 - Magazine sportif
23:00 Enquête exclusive - Magazine d'information



La sélection
20:50

Ocean's Eleven - Comédie policière

Durée : 2h10 - Acteur : George Clooney, Brad Pitt, Julia Roberts - Réalisateur : Steven Soderbergh
Un ancien détenu programme le cambriolage simultané de trois grands casinos de Las Vegas, cherchant ainsi à regagner le cœur de son ex-femme.



20:45

Appaloosa - Western

Durée : 1h55 - Acteur : Ed Harris, Viggo Mortensen, Renée Zellweger - Réalisateur : Ed Harris
Deux hommes sont chargés de rétablir l'ordre dans une ville de l'Ouest américain, tombée sous la domination d'un hors-la-loi et de ses acolytes.



20:45

Jackson Brodie, détective privé - Série policière

Durée : 0h50 - Acteur : Jason Isaacs, Amanda Abbington, Natasha Little - Réalisateur : Bill Anderson
Les choses s'arrangent mais ça ne va pas mieux - Saison 1 (3/6)
Jackson Brodie, détective privé, enquête sur la mort d'un auteur de romans policiers. La victime a été le témoin d'une agression dans un parking.



21:00



Football - En direct

Durée : 1h55 - Championnat de France Ligue 1 22e journée. Paris-SG / Lille.



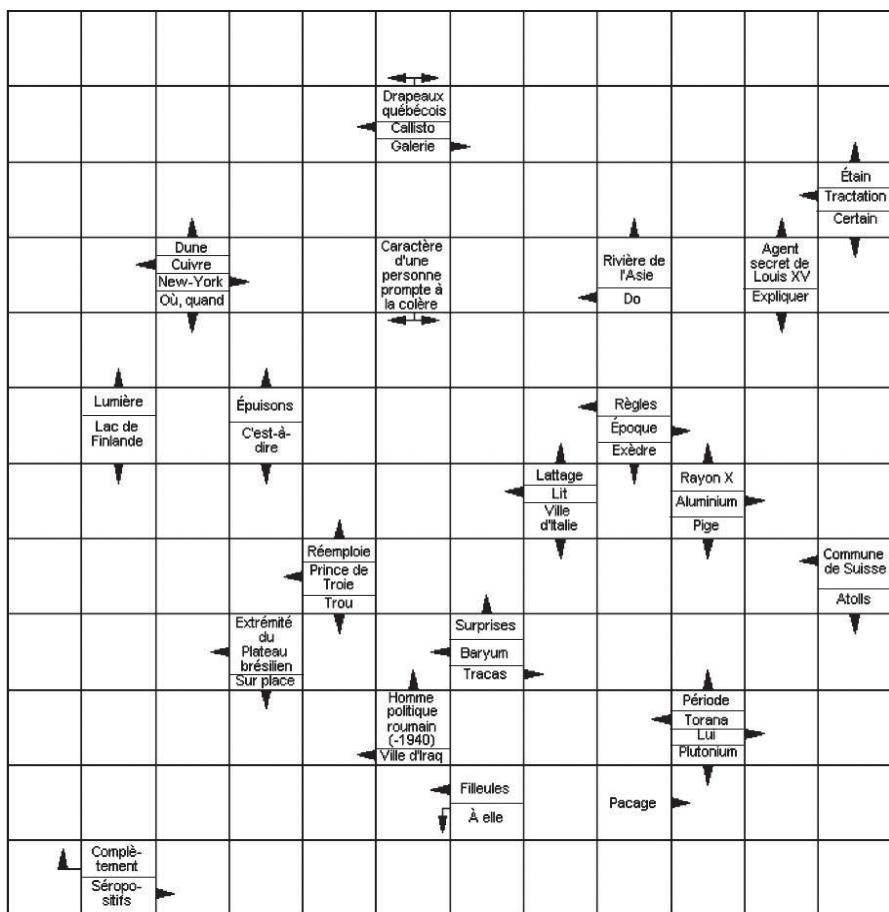
20:50

Zone interdite - Magazine de société

Durée : 2h10 - Présentateur : Wendy Bouchard



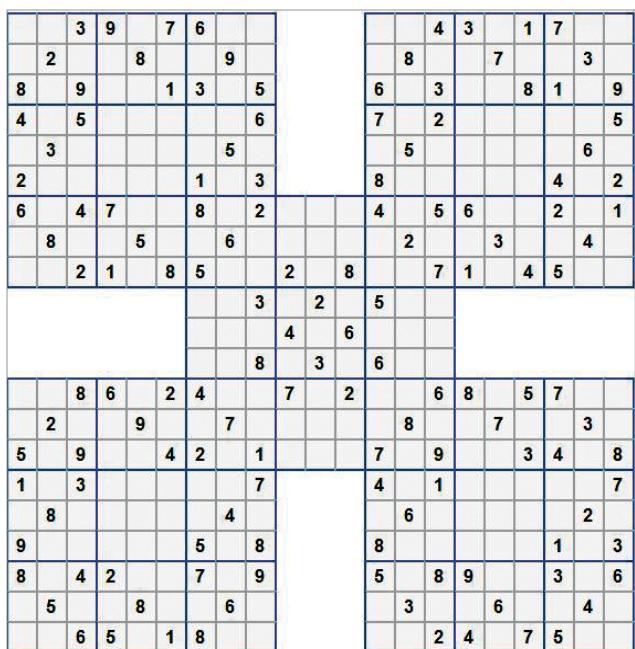
Mots fléchés n°180



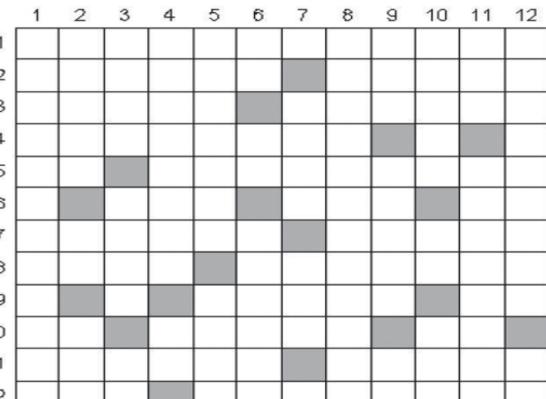
Samurai-sudoku n°180

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°180



horizontal :

1. Commune du Var
2. Em anations - Touche
3. Ville de Turquie - Saoule
4. Crabe
5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
7. Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
8. Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
9. FI. de l'Afrique équatoriale - Astater
10. Traditions - Echarpe - Premier
11. Fumier - Riche
12. Personne désignée par une élection - Compteur

vertical :

1. Conversation
2. Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
3. Admis - Envers - Du verbe savoir
4. Administrateur - Curie
5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
6. Einsteinium - Argon - Désert
7. Pratique de - Réunion où l'on danse
8. Ranimérent
9. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
10. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
11. Dévêtue - Exaspérante
12. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

10^e JEUX MONDIAUX D'HIVER (SPÉCIAL OLYMPICS)**L'Algérie présente en hockey en salle**

Le spécial olympics algérien prendra part, pour la 3^e fois consécutive, aux 10^e Jeux mondiaux d'hiver-2013 du Spécial olympics international (SOI), prévus à PyeongChang en République de Corée du 27 janvier au 6 février, avec la participation de près de 180 pays, selon le chef de la délégation algérienne Mohamed Hachefa.

L'Algérie sera représentée dans ce rendez-vous sportif dans la discipline hockey en salle. L'équipe "garçons" est composée de 16 joueurs, représentant deux associations et quatre centres pédagogiques. "Le Spécial olympics algérien est à sa 3^e participation à ce genre d'événement. 50% de

l'effectif composant l'équipe retenue avait déjà pris part aux derniers Jeux mondiaux en 2009 aux USA", a déclaré à l'APS, M. Hachefa, qui salue au passage la Direction de la jeunesse et des sports d'Alger qui est le partenaire officiel de la participation algérienne au rendez-vous de PyeongChang. La première participation algérienne aux Jeux mondiaux d'hiver du Spécial Olympics remonte à l'année 2005 à Nagano au Japon. "L'objectif de notre participation est de permettre à nos jeunes athlètes de se frapper à leurs homologues des autres pays, et prouver que ces jeunes inadaptés peuvent pratiquer toute discipline", a expliqué le chef de la délégation algérienne, ajoutant que le souhait des responsables du

spécial olympics algérien est de pouvoir développer cette discipline (hockey en salle) en Algérie.

Considérée comme le plus grand regroupement sportif des handicapés mentaux, la manifestation enregistrera la participation de plus de 900 athlètes et encadrants de quatre coins du monde. Le Spécial Olympics international (SOI) organise tous les deux ans, les Jeux mondiaux des sports d'été et d'hiver sous le thème général "Partager l'émotion". Ce rendez-vous, initié par Eunice Kennedy Shriver, la soeur du président américain John F. Kennedy, inspirée par la vie de leur soeur atteinte d'un handicap mental, se tiennent régulièrement depuis les années 1960. Il est ouvert aux personnes ayant des



déficiences mentales ou intellectuelles. Crée en 1968, le SOI est le premier mouvement humanitaire au monde qui accorde une importance particulière à l'insertion sportive des handicapés mentaux principalement. La structure suit plus de 200 programmes, appliqués par une centaine de pays membres dont l'Algérie. Sa mission consiste à assurer l'encadrement et la prise en charge de ces personnes à travers le sport et leur insertion dans la vie sociale. En Algérie, le SOI a été mis en place en 1997.

DOPAGE

Lance Armstrong a menti lors de ses aveux

Lance Armstrong a menti à plusieurs reprises lors de ses aveux de dopage, la semaine dernière pendant son entretien télévisé avec l'animatrice Oprah Winfrey, a indiqué vendredi à la chaîne CBS Travis Tygart, le président de l'Agence américaine antidopage (Usada).

Travis Tygart a aussi indiqué qu'il avait fixé la date butoir du 6 février à l'ancien cycliste américain pour qu'il vienne s'expliquer sous serment devant les autorités antidopage en échange d'une possible réduction de la suspension à vie qui l'empêche de prendre part à des compétitions sportives. Pour le président de l'Usada, le Texan de 41 ans a notamment menti lorsqu'il a nié s'être dopé lors de son retour à la compétition en 2009 et 2010. "D'après ses tests sanguins de 2009, 2010, il y a une chance sur un million que (les variations de ses valeurs) soient dues à autre chose que le dopage", explique Tygart dans le cadre de l'émission +60 minutes+, dans un extrait publié vendredi de l'émission qui doit être diffusée dimanche aux Etats-Unis.

Selon le président de l'Usada, Armstrong a menti afin de ne pas s'exposer à des poursuites pénales aux Etats-Unis car le délai de prescription en matière criminelle pour des faits ou déclarations effectuées en 2009 court toujours. Armstrong, qui a été déchu en octobre de l'essentiel de ses titres, dont ses sept victoires dans le Tour de France (1995-2005), et radié à vie sur la base d'un rapport détaillé de l'Usada, est passé pour la première fois aux aveux la semaine dernière après une dizaine d'années de farouches dénégations.

ATHLÉTISME

La Fédération grecque dévoile ses mesures d'austérité

La Fédération grecque d'athlétisme (Segas) a annoncé vendredi des réductions drastiques dans son fonctionnement en raison de la baisse du budget de l'Etat alloué au sport dans le pays. "Etant donné les prochaines coupes dramatiques aux fédérations sportives, ce qui met d'ailleurs en péril le fonctionnement du sport amateur dans notre pays, nous avons décidé de réduire les dépenses à tous les niveaux", explique la Segas dans un communiqué. Aussi, la Fédération va réduire de 80% les

**MONDIAL-2013 MESSIEURS
L'Espagne et le Danemark en finale**

L'Espagne et le Danemark se sont qualifiés pour la finale du Mondial messieurs de handball. L'Espagne s'est qualifiée grâce à sa victoire sur la Slovénie (26-22). Le Danemark s'est qualifié pour sa part, grâce à sa victoire sur la Croatie (30 à 24). Les Espagnols avaient remporté leur précédente finale en 2005. Ils tentent de conquérir un deuxième titre mondial, dimanche (17h15) au Palau Sant Jordi de Barcelone. Ils seront opposés au Danemark.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (11^e)**Résultats et classements****Groupe A:**

IRBB Arreridj - COBB Oran	81-72
CRB Dar Beida - GS Pétroliers	71-74
ASMI Blida - USM Alger	58-50
USM Blida - MS Cherchell	58-59
O. Batna - AU Annaba	69-54

Classement Pts J

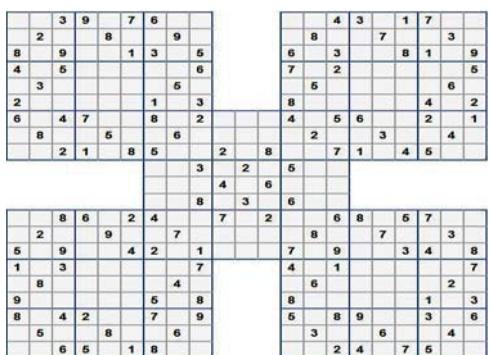
1. CRB Dar Beida	22	11
2. GS Pétroliers	21	11
3. USM Blida	18	11
- O. Batna	18	11
5. IRBB Arreridj	17	11
6. MS Cherchell	16	11
7. COBB Oran	14	11
8. ASMI Blida	14	10
- USM Alger	13	11
10. AU Annaba	10	10

Groupe B:

US Sétif - CSMBB Ouargla	non joué
WA Boufarik - CSM Constantine	49-71
NA Hussein-Dey - CRM Birkhadem	87-68
AB Skikda - OM Bel-Abbès	82-60
NB Staoueli - CRB Témouchent	76-59

Classement Pts J

1. CSM Constantine	22	11
2. WA Boufarik	19	11
3. US Sétif	17	10
- NB Staoueli	17	11
- AB Skikda	17	11
- NA Hussein-Dey	17	11
7. CSMBB Ouargla	16	10
8. OM Bel-Abbès	13	11
9. CRM Birkhadem	12	11
- CRB Témouchent	12	11

Solution Samurai-sudoku N°179**Solution Mots Croisés N°179**

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE
P■ SAINTE ■ Q■ D
RE RETORQUER
ETIEZ ■ Q■ UELLE
METS ■ HUMERUS
E■ E■ AIEU■ ES
DE■ P■ BENQ■ E
ILLICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

Solution Mots Fléchés N°179

PUTREFACTION
REVERIE ■ ASIE
ALAVA ■ RARES■
TE ■ EIDERS ■ EU
I ■ ALLONGERAS
CRUEL ■ TES ■ UN
INGRES ■ N ■ O ■ E
E ■ M ■ RENTABLE
NIEE ■ PI ■ ISO ■
NONCHALANCES
ENTRER ■ YEUSE
S ■ EUPEN ■ ERSE

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (18^E JOURNÉE) : ESS 1 - USMH 0 L'envol de l'Aigle Noir ?

Ferrah MENAD

*Stade de 8-Mai 45 temps glaciel pelouse praticable affluence nombreuse
Trio d'arbitres de M. Mial, assisté de MM. Omari et Semsoum*

Avertissements : Legraâ (22'), Karaoui (65') pour l'ESS. Azzî (79') pour l'USMH
Buts : Delhoum 92'

ESS : Khedairia, Zitti, Legraâ, Delhoum, Belkaïd, Benabderrahmane, Karaoui, Gourmi (Tiouli 76'), Djahnit, Madouni (Okbi 62'), Nadji (Koffi 90').

Ent. : Velud

USMH : Limane, Boulekhoua, Mekkioui, Azzî, Belkaïd, Hendou, Aït Ouamar, Tatem (Touahri 75'), Younès, Elamali, Bounedjah (Abid 91').

Ent. : Bechouche

Contrairement aux attentes des supporters, le match opposant l'ESS à l'USMH n'était point le feu d'artifice annoncé. En effet, les Sétiens ont dû faire face à une équipe coriace, venue jouer toutes ses chances de gagner le titre du championnat Ligue 1, nonobstant la différence de niveau et l'avantage du terrain et du public.

La rencontre démarra donc sur les chapeaux de roue du côté de l'USMH avec Bounedjah dont la frappe à la 3' passera à quelques centimètres des



bois de Khedairia. Les coéquipiers de Belkaïd, avertis par cette action, essaieront de s'organiser, mais les tentatives de Madoni et de Belkaraoui, respectivement à la 12' et à la 15', resteront vaines.

A la 17', l'arbitre Mial accordera un coup franc dans la surface de réparation aux visiteurs suite au fauchage de Tatem dans la surface de réparation, mais Mebani trouvera sur son chemin un Daïf des grands jours. Ce coup franc raté de peu est le tournant du match, et les locaux redoubleront d'efforts, histoire de marquer et de faire honneur aux quelque 15 000 supporters présents. A la 68', Okbi prend la place de Madoni et réussit dès sa première incursion dans le périmètre adverse à ob-

tenir un coup franc dangereux que le défenseur central Belkaïd a bien botté mais le gardien Limane sort toute sa classe pour dévier le cuir en corner. Le reste de la partie se déroulera essentiellement en milieu de terrain, avec des tentatives sporadiques ici et là, et dont la plus notable sera celle opérée par Younes du côté de l'USMH, lequel verra son tir raser la transversale du gardien Khedairia. Dans le temps additionnel, Belkaraoui sur le côté droit centre dans la surface de réparation et trouve la tête de Delhoum qui ne laisse aucune chance au gardien harachi Limane à la 92'. C'est sur ce score de un but à zero en faveur de l'Aigle noir devant le Borussia local que l'homme en noir M. Mial siffle la fin de la rencontre.

JSK

Hannachi de retour au pays

Le président de la JSK, Mohand Chérif Hannachi est de retour au pays après quelques jours passés à Paris pour se soigner. Hannachi est donc rentré jeudi 10 après-midi chez lui, et d'après nos échos, il sera loin de la JSK pendant un bon moment afin de récupérer de son malaise. En effet, seuls ses proches étaient au courant de sa venue. La raison est toute simple, puisque les médecins ont déconseillé à ses proches qu'il soit dérangé chez lui. Pour l'instant, un nombre réduit de personnes est autorisé à lui rendre visite. Aux dernières nouvelles, le premier responsable du club phare de la Kabylie Mohand Cherif Hannachi ne répondrait même pas au téléphone. Il se trouve toujours en période de convalescence, il sera obligé de rester pour une période qui peut aller jusqu'à un mois et peut être plus. Il effectuera deux contrôles médicaux tous les dix jours.

R.M.



Résultats et classements de la 15^e journée

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS

(Gr. Est) :

Résultats et classement partiels à l'issue des rencontres de la 15^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, (Gr. Est), disputée vendredi.

NRB Grarem - CRB El-Milia	2-3
NT Souf - HB C.Laid	0-2
ES Guelma - MB Constantine	2-1
NRB Chréa - CS H Loulou	2-1
IRB El-Hadjar - IRB Robbah	1-0

Classement	Pts	J
1)- HB C.Laid	32	15
2)- ES Guelma	28	15
3)- NRB Chréa	25	15
4)- ASC Oued Zaouia	23	14
5)- ES Bouakal	22	14
6)- CS Hamma Loulou	22	15
7)- IRB Robbah	21	15
8)- JS Pont Blanc	20	14
9)- NT Souf	19	15
10)- IRB El-Hadjar	19	15
11)- MB Constantine	16	15
12)- USM Sétif	14	14
13)- NRB Grarem	11	15
14)- CRB El-Milia	6	15

(Gr. Centre-Ouest)

IR Ouled Nail - ESB Dahmouni	2-0
WAB Tissemsilt - JS Haï Djabal	0-1
CRB Ain-Oussera - ARB Ghiris	2-0
CR Beni Thour - CRB Sendjas	1-1
Hydra AC - SC Ain-Defla	3-1
IRB Sougueur/MBH Messaoud	2-0
FCB Frenda - USB Hassi R'Mel	1-0

Classement	Pts	J
1. Hydra AC	29	15
2. JS Haï Djabel	28	15
3. CR Beni Thour	28	15
4. CRB Sendjas	27	15
5. FCB Frenda	27	15
6. ARB Ghiris	21	15
7. USB Hassi R'mel	20	15
8. IRB Sougueur	19	15
9. CRB Ain Oussera	18	15
10. ESB Dahmouni	18	15
11. WAB Tissemsilt	18	15
12. SC Ain Defla	16	15
13. . IR Ouled Nail	16	15
14. MB Hassi Messaoud	10	15

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (GR. CENTRE)

Résultats et classement à l'issue de la 15^e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe "Centre", disputée vendredi:

USM Chérâga - WRB M'sila	0-2
IB Lakhdaria - Académie FAF	2-3
A. Boussâada - AS Bordj Ghadir	3-1
NARB Réghâfa - RC Kouba	2-1
WA Boufarik - IBK El-Khechna	2-1
ES Ghozlane - JSM Chérâga	1-1

Classement	Pts	J
1. WRB M'sila	28	14
2. A. Boussâada	28	15
3. RC Kouba	24	14
4. Académie FAF	24	11
5. JSM Chérâga	21	14
6. USM Chérâga	18	14
7. IBK El-Khechna	16	14
8. ESM Koléa	16	13
9. WA Boufarik	16	14
10. MC Mekhdama	15	12
11. Paradou AC	15	13
12. IB Lakhdaria	15	14
13. ES Ghozlane	14	14
14. AS Bordj Ghadir	11	13
15. NARB Réghâfa	10	14

LIGUE 2 (18^E JOURNÉE) Le RC Arbaâ tombe, le CRB Aïn Fekroun et le MO Béjaïa se rapprochent

Le promu, le CRB Aïn Fekroun a remporté vendredi le choc de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle face au leader le RC Arbaâ (3-1) et revient à quatre longueurs de son adversaire du jour en compagnie du MO Béjaïa qui s'est imposé contre le MSP Batna (1-0).

En déplacement périlleux à Ain M'lila, le leader a essuyé sa deuxième défaite de la saison et la première à l'extérieur face à l'un de ses poursuivants directs le CRB Aïn Fekroun (3-1).

Le meilleur artilleur du championnat Kara Ahmed, a été une nouvelle fois l'artisan du succès du CRB Aïn Fekroun avec son doublé alors que le troisième but est l'œuvre de Mesbah. Avec cette victoire, la dixième de la saison, les hommes de Nabil Neghiz confirment leur excellente saison et leur ambition de décrocher l'une des trois premières places synonymes d'accès en Ligue 1.

En revanche, le RC Arbaâ qui restait sur une belle série ne compte plus que quatre points d'avance sur ses deux dauphins. De son côté, le MO Béjaïa a engrangé trois précieux à domicile en dominant le MSP Batna (1-0) grâce à Amrane. L'ES Mostaganem garde toujours le contact avec le trio de tête après son succès en déplacement contre l'AB Merouana (3-2) dans un match marqué par le coup du chapeau de Belgarbi, auteur des trois buts de son équipe.

A l'opposé, les journées se suivent et se ressemblent pour le NA Hussein-dey, mal en point depuis la reprise du championnat, les Sang et Or ont essayé une surprenante défaite à domicile face à l'ASM Oran (0-1), pourtant en infériorité numérique après l'expulsion de Laumer.

L'USM Blida sous la direction de son nouvel entraîneur Kamel Bouhelaï a renoué avec la victoire en laminant le MO Constantine (4-1) après avoir été mené au score jusqu'à la 66^e minute du jeu. Les partenaires de cheikh Hamdi ont renversé la vapeur dans la dernière demi-heure. L'USM Annaba a signé la troisième victoire à l'extérieur de cette journée en disposant de la lanterne rouge le CR Témouchent grâce à un doublé de Bouharbit et enfonce un peu plus son adversaire.

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, disputée vendredi:

	Pts	J
1. RC Arbaâ	38	18
2. CRB Aïn Fekroun	34	18
3. ES Mostaganem	33	18
4. MO Béjaïa	31	17
5. USM Blida	29	18
6. USM Annaba	27	18
7. NA Hussein-Dey	26	18
8. MSP Batna	25	17
9. ASM Oran	24	18
10. O. Médiéa	23	18
11. AB Merouana	21	18
12. MC Saïda	20	18
13. AS Khroub	18	18
14. SA Mokhannad	16	18
15. MO Constantine	13	18
16. CR Témouchent	5	18

18^e JOURNÉE DE LIGUE 1 (MATCHS AVANCÉS)

Le MCA et l'USMA «collent» au peloton

● L'ESS garde les commandes

● L'USMH talonne l'Aigle Noir

S. Ben

Le Mouloudia d'Alger a vraiment souffert vendredi dernier au stade du 5-Juillet avant de venir à bout de l'USM Alger dans un derby passionnant à l'issue duquel les Vert et Rouge ont arraché une courte victoire (1-0) pour rejoindre leur adversaire du jour sur le podium de la ligue 1 alors que l'ES Sétif, le leader, a eu aussi des difficultés avant d'arracher la victoire devant son dauphin, l'USMH sur ce même score d'un but à zéro.

Ainsi, Djallit, côté MCA et Delhoum, côté setifien ont été les buteurs de ces deux matchs avancés de la 18^e journées du championnat d'Algérie professionnel de ligue 1 dont les autres rencontres se déroulaient, hier au moment où on mettait sous presse.

Le match entre les voisins Mouloudiens et Usmitistes a été très physique et les joueurs des deux formations n'ont pas léssé sur les efforts pour prendre avantage l'un sur l'autre. Les attaques se multiplient de part et d'autre sans que les occasions ne soient concrétisées.

Finalement, et au prix des efforts insurmontables en fin de partie, la légère domination des Vert et Rouge est concrétisée par un but signé Djallit (75'). Ainsi, le dernier quart d'heure a été joué sur les nerfs aussi bien du côté mouloudéen vou-



Ph : M.Nait Kaci

lant garder le mince avantage que les Usmitistes voulaient à tout prix égaliser. Bouchemha réussit à égaliser, mais le juge de touche refuse le but pour hors jeu. La pression est très forte du côté des Rouge et Noir et certains joueurs ont perdu leur calme. C'est le cas de Benmoussa et Kouidri qui ont été sanctionnés par l'arbitre M. Halalchi par des cartons rouges. Le premier pour agression caractérisée et très dangereuse sur Djallit alors que le second pour un cumul de cartons jaunes.

Ainsi, le MCA réussit sa première victoire en 2013 en reculant à l'USMA (3^e, 30 points). Les Vert et Rouge stoppent par là même l'hémorragie née de ses deux défaites de suite concédées lors des deux premières journées de la phase retour.

Heureusement surtout pour le coach Djamel Menad car, celui-ci était sur la sellette avant ce match et était donc en sur-sis.

Du côté des Usmitistes cet échec signifie une sortie prématurée de la bataille

autour du titre, eux qui ont déjà consommé deux 'jokers', selon leur entraîneur français, Rolland Courbis.

Dans l'autre match choc disputé vendredi dernier, l'ES Sétif, leader de la Ligue 1, a accueilli son dauphin l'USM El Harrach devant son nombreux public. Les Noir et Blanc ont eu beaucoup de difficultés à prendre le dessus sur une jeune équipe bien organisée autour d'un gardien de but nommé Limane. Celui-là qui a remplacé l'international Doukha qui se trouve en Afrique du Sud avec l'équipe nationale pour la CAN 2013. Limam est bien parti pour détrôner Doukha au vu de l'excellente prestation face à cette redoutable équipe setifienne. Et c'est dans le temps additionnel que les Jaune et Noir d'El Harrach furent surpris par un expérimenté du nom de Delhoum qui marque l'unique but de la partie. Ce but inscrit à la 90+4' est venu dans un moment où il était impossible aux Harrachis de revenir à la marque. Il ne restait qu'une minute à jouer et c'est ainsi que les Harrachis se voient volés un nul bien mérité pour ne pas dire une victoire dont aucun n'aurait crié au scandale si tel fut le cas...

Ainsi, et à l'issue de cette victoire, l'ESS garde son poste de leader et l'USMH celui de dauphin en attendant la suite de la compétition qui s'annonce pleine de suspense.

MCEE-CAB reporté à cause de la neige

Le match MC El Eulma- CA Batna comptant pour la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, qui devait se dérouler hier à 15h00 au stade d'El Eulma, a été reporté en raison des importantes chutes de neige sur la ville ces derniers jours. La décision a été prise par l'arbitre de la rencontre Sahraoui en présence des joueurs des deux équipes et du commissaire de match, et ce après avoir constaté l'impossibilité de faire jouer ce match dans des conditions climatiques difficiles. La Ligue de football professionnel (LFP) devrait reprogrammer cette rencontre ultérieurement. Le MC El Eulma occupe la neuvième place en championnat de Ligue 1 avec 22 points tandis que le CA Batna est lanterne rouge avec 11 points.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MCA-USMA	1-0
ESS-USMH	1-0
CRB-JSMB	4-1
MCEE-CAB	Non joué
CABBA-WAT	2-1
JSK-JSS	2-0
CSC-ASO	1-0
USMBA-MCO	1-0

Classement:	Pts	J
1. ES Sétif	40	18
2. USM El-Harrach	36	18
3. USM Alger	30	18
- . MC Alger	30	18
5. CR Belouizdad	28	18
-- . CS Constantine	28	18
7. JSM Béjaïa	25	18
8 .JS Kabylie	23	18
- . JS Saoura	23	18
10. MC El Eulma	22	17
- . CABBA Arreridj	22	18
12. ASO Chlef	19	18
13.WA Tlemcen	18	18
-- . MC Oran	18	18
15. USM Bel-Abbès	16	18
16. CA Batna	11	17

La journée en un clin d'oeil

Résultats des rencontres et buteurs à l'issue de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football disputée vendredi et hier:

MC Alger : 1 Djallit (75')
USM Alger : 0
ES Sétif : 1 Delhoum (90+3')
USM El Harrach : 0
CR Belouizdad : 4 Benaldjia (10' sp, 77'), Annane (70'), Dehar (86')
JSM Béjaïa : 1 Zerara (55' sp)

CABB Arreridj : 2 Belkheir (26'), Mersati (45')
WA Tlemcen : 1 Bennai (71')
JS Kabylie : 2 Chellali (23'), Maïza (75')
JS Saoura : 0
CS Constantine : 1 Boulahia (26')
ASO Chlef : 0
USM Bel-Abbès : 1 Belhadi (2')
MC Oran : 0

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE BOURA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOURA
- N.I.F 098110019102735

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 13/DUC/2012 du 17/09/2012, relatif à la réalisation des travaux de l'amélioration urbaine à travers la wilaya de Bouira, Cité SALAH Abdelaziz à Sour El Ghozlane en lot N° 01 : Aménagement, lot N° 02 : Assainissement, lot N° 03 : Eclairage et lot N° 04 : Revêtement de voirie. Que le montant de DA/TTC : 101 442 216,81 porté sur l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens : «DK NEWS» et «الموعد اليومي» du 16/10/2012 de l'entreprise : TOUATI Ahmed est erroné. Il y a lieu de lire le montant exact de DA/TTC : 101 923 716,81.

Le reste des renseignements de l'avis d'attribution provisoire sans changement.

COUPE DES CONFÉDÉRATIONS 2013

Blatter : «La technologie sur la ligne de but sera utilisée»

La technologie sur la ligne de but qui a été utilisée pour la première fois pendant la Coupe du monde des clubs en décembre dernier au Japon, sera de nouveau appliquée à la Coupe des Confédérations 2013 prévue en juin prochain au Brésil, a indiqué jeudi le président de la Fédération internationale de football (FIFA).

"Les systèmes sont prêts et nous les avons utilisés pendant la Coupe du monde des clubs. La prochaine étape consistera à les utiliser pendant la Coupe des Confédérations. A terme, les grands championnats les utiliseront aussi car les arbitres en ont besoin. Cette technique est la plus sûre lorsqu'il s'agit de déterminer si un ballon a franchi la ligne ou non" a déclaré Joseph S. Blatter dans un entre-



tien au site de la FIFA. "Les arbitres nous ont dit que ce dispositif leur était très utile. Cette solution permet de dire avec certitude si le ballon a franchi la ligne ou non. Les caméras de télévision ne peuvent pas tout voir et l'œil humain non plus car le ballon va trop vite. Désormais, nous avons un système fiable, nous devons l'utiliser. J'ai pris cette décision en constatant que tous les téléspectateurs avaient vu le but de Frank Lampard contre l'Allemagne pendant la Coupe du monde 2010 mais pas les arbitres. J'ai pensé que, si nous disposions d'un système efficace, nous devions l'utiliser pour la prochaine Coupe du monde. Si nous ne le faisons pas et que la situation se reproduit, nous allons passer pour des irresponsables", a-t-il expliqué.

TRANSFERT

Compper quitte Hoffenheim pour la Fiorentina

Le défenseur central d'Hoffenheim (Allemagne) Marvin Compper, en conflit avec son entraîneur, s'est engagé pour trois ans avec le club italien de la Fiorentina, a indiqué vendredi le club allemand de football. Compper (27 ans), qui compte une sélection avec l'équipe d'Allemagne, s'est engagé avec la Fiorentina pour une transaction avoisinant les 200 000

euros, selon la même source.

Le défenseur central, non retenu pour le match nul (0-0) face à Mönchengladbach samedi dernier, venait de faire l'objet d'une suspension interne, son entraîneur, Andreas Müller, s'étant plaint de son manque de motivation. La Fiorentina occupe la 5^e place du classement du championnat d'Italie après 21 journées.



UEFA L'Euro 2020 sera organisé dans 13 villes européennes



L'Euro 2020 de football sera organisé dans treize villes européennes, lesquelles seront désignées en septembre 2014, a annoncé vendredi, l'Union européenne de football (UEFA). Une seule ville par pays sera désignée, a expliqué le secrétaire général de l'instance européenne, le Suisse Gianni Infantino, au terme d'une première réunion consacrée à l'organisation de cette compétition. En revanche, les demi-finales et la finale pourraient se jouer dans le même stade.

COUPE DU MONDE 2014 (QUALIFICATION) Sénégal-Angola se jouera à Conakry

Le match Sénégal-Angola du 23 mars, qui compte pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, aura lieu au stade du 28 Septembre de Conakry (Guinée), a annoncé la Fédération sénégalaise de football (FSF).

"Après des visites dans la sous-région, le choix a été porté sur la République de Guinée pour abriter la rencontre Sénégal-Angola du 23 mars 2013 comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014", a précisé un communiqué de la FSF. La décision de délocaliser cette rencontre a été prise par la FSF à cause de la suspension du stade Léopold Sédar Senghor, à la suite des incidents ayant émaillé la rencontre Sénégal-Côte d'Ivoire (0-2) du 13 octobre dernier en éliminatoire de la CAN 2013. L'instance dirigeante du football sénégalais a par ailleurs confirmé, dans le même communiqué, la tenue d'une rencontre amicale entre les sélections du Sénégal et de la Guinée, le 5 février prochain, au stade de Saint-Leu, à Paris (France).

VIOLENCES APRÈS UN MATCH DE FOOT EN EGYPTE 21 accusés condamnés à mort

Vingt-et-une personnes, accusées d'être impliquées dans les violences ayant fait 74 morts l'an dernier après un match de football à Port-Saïd (Nord-est), ont été condamnées à mort hier par la justice égyptienne. Ces incidents s'étaient produits en février 2012 à l'intérieur du stade Port-Saïd, où des violences avaient éclaté après un match entre les deux clubs égyptiens Al-Masry et Al-Ahly. Vingt-et-une personnes accusées d'être impliquées dans ces violences ont été condamnées à mort lors de l'audience qui s'est déroulée au Caire. Le verdict a été accueilli par les cris de joie et les youyous des membres des familles des victimes. Outre la peine capitale, le président du tribunal a fixé au 9 mars le verdict pour les 52 autres accusés, dont 9 policiers, jugés depuis avril pour leur responsabilité présumée dans ces violences. Après l'annonce du verdict, des violences ont éclaté à Port-Saïd entre les forces de sécurité et des proches des condamnés qui avaient tenté d'envrir leur prison.

Des témoins, cités par des médias, ont indiqué que des assaillants inconnus ont ouvert le feu en direction de la police qui a riposté avec du gaz lacrymogène. Des blindés ont été déployés pour disperser les contestataires alors que des violences ont éclaté dans des rues proches de la prison, et les commerces ont fermé. La justice a affirmé avoir transmis son verdict au mufti d'Egypte, qui est habilité à autoriser les condamnations à mort.

COUPE D'ANGLETERRE - 16^E DE FINALE Aston Villa (D1) sorti par Millwall (D2)

Aston Villa (D1) a été sorti vendredi en 16^e de finale de la Coupe d'Angleterre par le club de Millwall (D2). Les grands de Premier League resteront à l'écart les uns des autres ce week-end avec seulement deux affiches entre clubs de l'élite, Stoke contre Manchester City et Manchester United contre Fulham. Arsenal, déjà éliminé de la Coupe de la Ligue par une équipe de division inférieure, l'étonnant finaliste Bradford, voudra éviter de vivre la même mésaventure en FA Cup, mais devra se méfier de Brighton et Hove (D2), tombeur de Newcastle au tour précédent. Chelsea ne devrait pas avoir de problème chez son voisin de Brentford, club londonien de D3, pas plus que Liverpool à Oldham (D3). Tottenham se rend à Leeds (D2) et Everton à Bolton (D2).

Vendredi:

Millwall (D2) - Aston Villa (D1) 2 - 1

Samedi:

(12h45 GMT) Stoke (D1) - Manchester City (D1)

(15h00 GMT) Norwich (D1) - Luton (amateurs)

Macclesfield (amateurs) - Wigan (D1)

Derby (D2) - Blackburn (D2)

Hull (D2) - Barnsley (D2)

Middlesbrough (D2) - Aldershot (D4)

Brighton et Hove (D2) - Arsenal (D1)

Reading (D1) - Sheffield United (D3)

Huddersfield (D2) - Leicester (D2)

Queens Park Rangers (D1) - Milton Keynes (D2)

Bolton (D2) - Everton (D1)

(17h30 GMT) Manchester United (D1) - Fulham (D1)

Dimanche:

(12h00 GMT) Brentford (D3) - Chelsea (D1)

(14h00 GMT) Leeds (D2) - Tottenham (D1)

(16h00 GMT) Oldham (D3) - Liverpool (D1).

ARSENAL

Le milieu de terrain anglo-ghanéen Emmanuel Frimpong prêté à Fulham

Le milieu de terrain anglo-ghanéen Emmanuel Frimpong a été prêté par Arsenal à Fulham jusqu'à la fin de la saison, a annoncé vendredi Fulham, club de première division anglaise, sur son compte Twitter. "Fulham me voici", a également confié l'intéressé sur le site de micro-blogging. Frimpong, 21 ans, né au Ghana, n'a pas réussi jusqu'à présent à s'imposer au sein de l'équipe première des Gunners.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE - 19^E J : Dortmund domine Nuremberg

Dortmund a dominé Nuremberg (3-0) vendredi, en match d'ouverture de la 19^e journée du championnat d'Allemagne et prend provisoirement la 2^e place à neuf points du Bayern Munich. Avec 36 points, le double champion en titre profite de sa meilleure différence de buts par rapport à Leverkusen (23 contre 13), en déplacement samedi à Fribourg, pour regoûter à une place de dauphin qu'il n'avait plus occupée depuis la 13^e journée. La lutte pour la 2^e place connaîtra un sommet la semaine prochaine avec le déplacement de Dortmund à Leverkusen.

Real :
Diego Lopez a signé

Iker Casillas forfait pour une durée de deux à trois mois, le Real Madrid était à la recherche d'un nouveau gardien de but. C'est le portier du FC Séville Diego Lopez (31 ans, 8 matchs en Liga cette saison) qui a été choisi par la Casa Blanca en signant un contrat de 4 ans et demi. Recruté pour 4 millions d'euros, le natif de Paradela sera en concurrence avec Adan pour le poste de numéro un.



Man City
Mancini va prêter sa pépite Marcos Lopes

Recruté par Manchester City à Benfica durant l'été 2011 alors qu'il n'avait que 16 ans, Marcos Lopes est un futur crack. Lors de sa première apparition chez les pros, il s'offre son premier but. C'était en FA Cup.

Mais le front de l'attaque des Citizens étant déjà bien pourvu, le jeune buteur portugais va être prêté afin qu'il puisse bénéficier de plus de temps de jeu. Selon le *Daily Mirror*, le Brésilien de naissance va terminer la saison à Sheffield Wednesday, en troisième division anglaise.



AC Milan:
Option levée pour Constant

Propulsé titulaire cette saison au poste de latéral gauche, Kévin Constant s'est imposé du côté de l'AC Milan. A tel point que, selon *la Gazzetta dello Sport*, le club lombard a décidé de lever l'option d'achat du Franco-Guinéen, prêté par le Genoa. Le défenseur Francesco Acerbi fait le chemin inverse pour compléter la transaction.



PSG
Jallet lié au club jusqu'à la fin de sa carrière

Auteur de 16 matches cette saison en Ligue 1, le latéral droit du Paris-SG, Christophe Jallet, se verrait bien finir sa carrière au sein du club de la capitale. Jallet vit une idylle avec le PSG ! L'un des rares joueurs tricolores de l'effectif parisien, Christophe Jallet (3 sélections), ne se voit pas dans un autre club que le Paris Saint-Germain. "A la fin de la saison, il me reste deux ans de contrat avec le Paris Saint-Germain. Pour l'instant, je suis très bien à Paris. J'espère encore y faire de nombreuses saisons", a déclaré l'ancien joueur du FC Lorient. Pour rappel, le natif de Cognac, âgé de 29 ans, avait rallié la formation francilienne à l'été 2009.



Juventus Turin

Anelka va signer

Nicolas Anelka va rejoindre la Juventus Turin. Libéré de tout engagement, suite à sa résiliation avec le Shanghai Shenhua, l'ex-international français est attendu ce samedi à Turin. Selon nos informations, il va parapher dans la journée une option de six mois, avec un an en option.



La Juve va accueillir le fils de Bebeto !

Matheus de Andrade Gama de Oliveira. Ce nom ne vous dit rien. Et pourtant, il s'agit du fils de Bebeto, l'ancien international brésilien. Et selon toute vraisemblance, Matheus est en passe de s'engager pour la Juventus Turin ! Flamengo a en effet validé la vente de Matheus pour 2 Mc. Âgé de 18 ans, il n'est apparu qu'à 11 reprises dans le championnat brésilien.



Officiel
Arsenal prête un jeune espoir



Emmanuel Frimpong peine à exister du côté d'Arsenal. Le Baby Gunner désormais âgé de 21 ans multiplie en effet les prêts, sans parvenir à s'imposer ensuite chez les Gunners. Il tentera désormais de faire valoir ses qualités à Fulham.

Un prêt confirmé par Arsenal sur son site officiel : « Emmanuel Frimpong rejoint Fulham en prêt pour le reste de la saison. Le milieu de terrain de 21 ans était récemment revenu d'un prêt de dix semaines au sein du club de Championship du Charlton Athletic, avec lequel il est apparu à six reprises ».



Scolari ne craint pas la France

Le sélectionneur du Brésil, Felipe Scolari, a donné sa liste des favoris pour le Mondial 2014 à *O Globo* : "Le Brésil est le grand favori de la Coupe du Monde. Nous devons la gagner. Certaines sélections jouent bien comme l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie ..

Aujourd'hui l'Espagne attire

l'attention. L'Allemagne depuis 2004 aussi. L'Italie aussi par sa manière de jouer. Il faut ajouter l'Argentine pour la qualité de ses joueurs. Je pense que les finalistes seront parmi ces cinq sélections". En revanche, le technicien brésilien ne considère pas la France comme un favori.

**Racisme:
Du Sursis pour la Lazio**

La Lazio de Rome a été sanctionnée d'une interdiction de match avec sursis par l'UEFA après des slogans antisémites lancés par ses supporters lors d'un match de l'Europa League contre le Tottenham Hotspur en novembre. L'UEFA n'était pas disponible pour un commentaire, mais le président de la Lazio, Claudio Lotito, a déclaré à la radio italienne que cette sanction avec sursis, - elle sera appliquée si un incident similaire survient - était une mise en garde pour les supporters du club. Tottenham a de nombreux supporters juifs. Les fans de la Lazio, connus pour leurs opinions d'extrême-droite, avaient également déployé pendant le match une banderole sur laquelle on pouvait lire "Libérez la Palestine". Des incidents avaient également eu lieu à la veille de la rencontre dans le centre de Rome.

Echos de Royal Bafokeng Stadium

Echos recueillis par l'APS, au Royal Bafokeng stadium de Rustenburg, qui abrite samedi les matchs de la 2e journée (Gr D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février) :

FANS : Les supporters algériens, présents en Afrique du Sud pour soutenir les Verts, sont arrivés au stade avant la fin de la première mi-temps du match Côte d'Ivoire-Tunisie. Venus de Pretoria (120 km de Rustenburg), les fans algériens ont pris place dans la tribune supérieure de l'enceinte, avec un grand drapeau national.

AFFLUENCE : En cette journée de samedi, synonyme de repos hebdomadaire en Afrique du Sud, il y a un peu plus de monde au stade par rapport à la 1ère journée. Les Sud-Africains en ont profité pour se déplacer au stade et soutenir leur équipe favorite. Certains ont été même aperçus avec un châle aux couleurs algériennes.

ANIMATION : Aux abords du stade de Rustenburg, des animations sont organisées par les différents sponsors de la Confédération africaine de football (CAF) au profit des supporters. Des chansons africaines sont interprétées par des artistes amateurs, une manière de créer une ambiance spéciale avant le coup d'envoi des deux rencontres de la journée.

DROGBA : L'attaquant vedette de l'équipe de la Côte d'Ivoire, Didier Drogba, complètement à côté lors du premier match face au Togo (2-1), a été laissé sur le banc des remplaçants face à la Tunisie. Le sélectionneur tunisien lui a préféré le jeune Lacina Traoré, dont c'est la première participation africaine avec les Eléphants. Entré en seconde mi-temps, Drogba soulévait les ovations du public, à chaque touché de balle.

RAOURAOUA : Le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, accompagné de l'ancien responsable du service media de l'instance fédérale, Abdelkader Berdia, ont assisté au premier match entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie qui sera suivi, à 19h00 (heure algérienne), par le match Algérie-Togo.

ÉQUIPE D'ALGERIE : La sélection algérienne de football est arrivée au stade à 18h15. Le bus qui transportait les Verts de l'hôtel Kwa Maritane, floqué de l'emblème national était le premier à stationné à l'entrée du stade, avant même celui du Togo, arrivé quelques minutes plus tard.

(GROUPE D - 2^e JOURNÉE) : La Côte d'Ivoire domine la Tunisie

La Côte d'Ivoire s'est imposée largement face à la Tunisie 3 à 0 (mi-temps : 1-0), samedi au stade Royal Bafokeng de Rustenburg (Afrique du Sud) pour le compte de la 2e journée du groupe D de la coupe d'Afrique des nations 2013 de football (CAN-2013). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Gervinho à la 2e minute de jeu, Yaya Touré (87e) et Didier Ya Konan (90e). Grâce à ce succès, les «Eléphants» ivoiriens prennent seuls les commandes du groupe D avec 6 points, devant les «Aigles de Carthage» tunisiens qui comptabilisent 3 unités.



Déclarations des deux sélectionneurs

Déclarations recueillies par l'APS, à l'issue du match Côte d'Ivoire-Tunisie (3-0) disputé samedi à Rustenburg pour le compte de la 2eme Journée du Groupe D de la Coupe d'Afrique des Nations qui se dispute en Afrique du Sud (19 Janvier-10 Février).

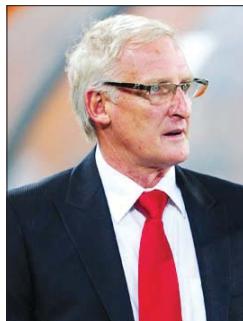
Sami Trabelsi (Entraîneur Tunisie) : C'est une défaite assez lourde, nous avons été totalement absents en première période notamment après le premier but, survenu après une faute d'inattention. Nous avons mieux réagi en seconde mi-temps avec les changements opérés et nous avons même eu une plus grande maîtrise du jeu avec quelques bonnes occasions d'égaliser. Malheureusement, le second but nous a complètement coupé les jambes. A ce niveau de la compétition, ce genre d'erreurs se payent cash. Les ivoiriens ont eu des occasions de buts qu'ils ont concrétisées et nous, nous les avons ratées. Nous allons tenter de préparer dans les meilleures

conditions le troisième match contre le Togo. Rien n'est perdu la qualification est toujours dans nos cordes".

Sabri Lamouchi (Entraîneur Côte d'Ivoire) : Je suis très content de cette victoire et de la manière avec laquelle elle a été acquise. Je suis fier de mes joueurs qui ont eu une réaction d'orgueil après leur pâle sortie contre le Togo en dépit du fait que nous avions gagné. La Tunisie a eu du répondant et nous a posé quelques problèmes en seconde mi-temps particulièrement. Ce soir, il y a la victoire et le contenu contrairement contre le Togo où le contenu n'y était pas. Je pense qu'on vient d'entrer dans la compétition. J'ai la conviction d'avoir aligné les joueurs les plus aptes à jouer et si Drogba a été laissé sur le banc, la Côte d'Ivoire c'est d'abord un collectif et aujourd'hui c'est une victoire collective. Je tiens à dire aussi que je suis fier de mes origines tunisiennes et du peuple exceptionnel de Tunisie que j'admire.

AFRIQUE DU SUD

Igesund : «Se qualifier est une belle réussite, mais remporter la coupe est très spécial»



Le sélectionneur de l'Afrique du Sud, Gordon Igesund, a indiqué samedi qu'une qualification en quarts de finale de la CAN-2013 serait une «belle réussite», mais que remporter le trophée serait «très spécial», à la veille du match du groupe A contre le Maroc pour le compte de la 3e journée.

«Juste se qualifier pour les quarts de finale serait une belle réussite mais ce ne serait rien de plus.

Gagner la coupe d'Afrique serait en revanche quelque chose de très spécial. Se qualifier, c'est

juste ce qu'on était supposé faire», a déclaré l'entraîneur du pays organisateur, leader du groupe A et qui n'a besoin que d'un point pour se qualifier.

«Un entraîneur n'est jugé que sur les titres qu'il gagne. On n'a encore rien accompli. On n'a pas encaissé de buts, ce qui est en soi fantastique et on a gagné un match, c'est bien et excitant, mais on sait qu'on a encore un gros boulot à faire dimanche», a-t-il ajouté. Sans vouloir «sous-estimer les Marocains», le sélectionneur des «Bafana Bafana» a également prédit un «match ouvert», précisant que son équipe ne se contenterait pas de défendre même si un match nul lui suffirait pour atteindre les quarts de finale.

«On ne va pas faire que défendre même si on sait qu'ils (les Marocains, ndlr) devront prendre des risques et qu'on pourra en profiter», a expliqué Gordon Igesund. Après deux journées dans la poule A, l'Afrique du Sud est en tête avec quatre points et compte deux longueurs d'avance sur le Maroc et le Cap-Vert, qui affrontera dans le même temps l'Angola, dernier avec un point.

GROUPE B

Le Congolais Lualua proche de la retraite internationale

L'attaquant vedette de la RD Congo



Lualua, envisage de prendre sa retraite internationale à l'issue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 qui se déroule en Afrique du Sud. «C'est peut-être ma dernière coupe d'Afrique. Après 11 ans avec la sélection nationale, il est temps de laisser la place aux jeunes joueurs» a déclaré Lualua au site de la CAF.

Agé de 32 ans, il est à sa quatrième apparition avec les Léopards en phase finale de la coupe d'Afrique des Nations, après 2002 (Mali), 2004 (Tunisie), 2006 (Egypte) et actuellement en Afrique du Sud. Lualua compte désormais se consacrer à son club turc de Karabukspor après avoir fait l'essentiel de sa carrière dans le championnat d'Angleterre où il avait joué successivement à Colchester United, Newcastle United et Portsmouth. A l'issue de la deuxième journée de la CAN-2013, la RD Congo occupe la troisième place du groupe B avec deux points.